N°29 - OCT. 2013 - 2 €

Magazine de la Chambre de Commerce et d'Industrie

ENTREPRENDRE en Beaujolais

DOSSIER

Des solutions pour développer son entreprise

Salon de l'ENTREPRISE

3e édition

24 octobre 2013
de 9 h à 20 h

PARCEXPO VILLEFRANCHE

CCI BEAUJOLAIS

POUR RELIER LA RÉGION DU BEAUJOLAIS AUX PRINCIPAUX PORTS DE LA MÉDITERRANÉE ET AU-DELÀ

PORT DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

Un port au gabarit européen

Unique en Beaujolais, il offre aux chargeurs un accès aux transports **multimodaux** : fluvial, ferroviaire, maritime et routier ainsi que des possibilités de stockage.

Le port peut recevoir des navires fluvio-maritimes de 2 000 tonnes et des convois poussés jusqu'à 4 000 tonnes.

ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES DE MANUTENTION

- pelles hydrauliques LIEBHERR
- chargeuses
- sauterelles
- bandes transporteuses
- chariots élévateurs
- trémies, goulottes et pont-bascule-route

Contact : Tél. : 04 74 02 71 50 – Fax : 04 74 02 71 59 – port@villefranche.cci.fr
www.portvillefranchesursaone.fr

CCI BEAUJOLAIS

Réalisation :
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Villefranche
et du Beaujolais
317 Bd Gambetta - BP 70427
69654 Villefranche sur Saône
Cedex
Tél. : 04 74 62 73 00
Fax : 04 74 65 31 79
www.beaujolais-cci.com
E-mail : cci@villefranche.cci.fr

ISSN 1951-0918

Directeur de la publication :
Noël COMTE

Coordination de la réalisation :
Elisabeth MEYZEN

Rédactrice en chef :
Elisabeth BALLERY

Rédaction :
Agence de presse Be-presse
(E. Chaize, F. Sigot)

Photos :
Francis Mainard

Crédits photos :
Rose & Pepper, Amarelle, Céramiques du Beaujolais, Yumepema, Fotolia, Shutterstock.

Tous droits réservés.
Reproduction interdite sauf accord de la direction Entreprendre en Beaujolais

Montage et réalisation du magazine :
DG Promo
69220 Belleville

Flashage, impression, façonnage
Imprimerie Lamaziere
69150 Décines-Charpieu

Adhérent :

Abonnement
8 € (4 numéros par an)
Tirage : 7000 exemplaires

➡ Vous souhaitez recevoir la **NEWSLETTER de la CCI** du Beaujolais

➡ Vous souhaitez connaître **les coordonnées des entreprises** citées dans ce numéro

www.beaujolais-cci.com

SOMMAIRE

4 **TABLEAUX DE BORD**

5 **ÉDITORIAL**

6 **ACTUALITÉS**

8 **PRODUITS**

10 **DOSSIER**
Des solutions pour développer son entreprise

17 **TERRITOIRE**
La compétitivité au cœur des priorités de l'État

18 **CRÉATION REPRISE**
Table, éTable & Tablier fait école

P. 17 TERRITOIRE

P. 19 TOURISME D'AFFAIRES

P. 20 INNOVATION

19 **TOURISME D'AFFAIRES**
Château de Bagnols : l'exception s'ouvre aux entreprises

20 **INNOVATION**
Robsys, pièce maîtresse de la robotique

21 **À TABLE**
Le Télégraphe : excellente table

22 **ACTUALITÉS JURIDIQUES**

23 **DOSSIER RHÔNE-ALPES ÉCONOMIE**
Cap sur l'efficacité énergétique

31 **ACTUALITÉS CCI**
- Rendez-vous au Salon de l'Entreprise
- La biomasse, une énergie d'avenir pour le Beaujolais
- 2e soirée interclubs 400 entrepreneurs à Frontenas !

AGENDA

17 octobre 2013
. Permanence ERAI
. Club Azergues Entreprendre
. Club des Entrepreneurs d'Anse/Limas

22 octobre et 5 novembre 2013
10 clés pour entreprendre à la CCI

23 octobre 2013
Permanence INPI à la CCI

24 octobre 2013
Salon de l'Entreprise

28 octobre 2013
Permanence juridique à la CCI

29 octobre 2013
Permanence des Experts comptables à la CCI

5 et 19 novembre 2013
10 clés pour Entreprendre à la CCI

7 novembre 2013
Rencontre du Club Entreprendre en Val de Saône

9 et 10 novembre 2013
Stage Auto-Entrepreneur

13 novembre 2013
. Permanence INPI
. Club des Entrepreneurs de la Région de Beaujeu

14 novembre 2013
. HandiCalad : Sensibilisation au handicap dans l'entreprise.
. Stage Auto-Entrepreneur

18 novembre 2013
Permanence juridique

18 au 22 novembre 2013
Semaine régionale de la création transmission

19 novembre 2013
Permanence des Experts Comptables à la CCI

21 novembre 2013
. Rencontre du Club des Entrepreneurs d'Anse/Limas
. Permanence ERAI
. Optimisez votre gestion et votre développement avec les marchés publics

25, 26, 27, 28, 29 nov. et 4 déc. 2013
Stage 5 Jours pour Entreprendre Formation pour les futurs créateurs et repreneurs à la CCI

28 novembre 2013
Club Azergues Entreprendre

3 et 17 décembre 2013
10 clés pour entreprendre à la CCI

5 décembre
Rencontre du Club Entreprendre en Val de Saône

9 et 10 décembre 2013
Stage Auto-entrepreneur à la CCI

11 décembre 2013
. Rencontre du Club des Entrepreneurs de la Région de Beaujeu
. Permanence INPI

Contact CCI :
Dominique Cérutti
Tél. : 04 74 62 73 00

Indicateurs économiques du Beaujolais

Les créations et reprises d'entreprise en Beaujolais

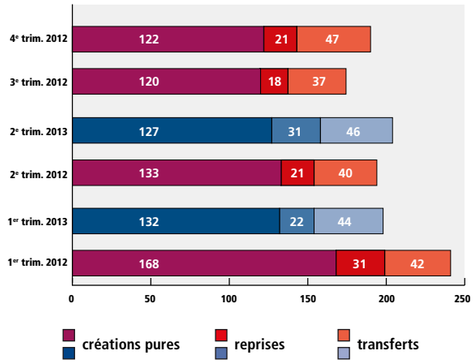

(source CCI)

Trafic marchandises au port de Frans et port Nord

(activité en tonnes)

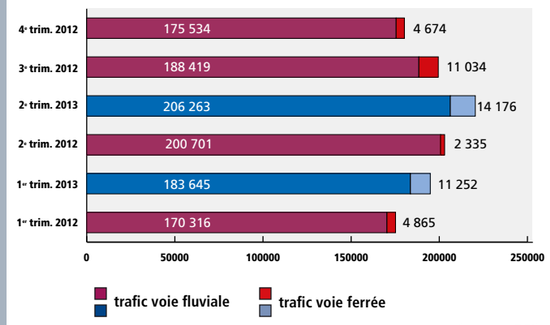

(source CCI)

Taux d'occupation des hôtels

(taux en %)

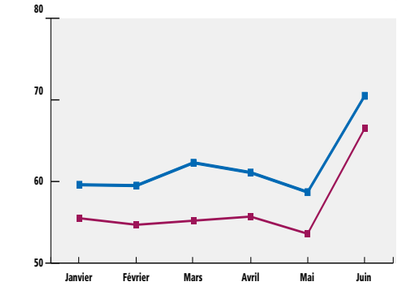

(source INSEE)

Enquête sur les soldes d'été 2013 auprès des commerçants

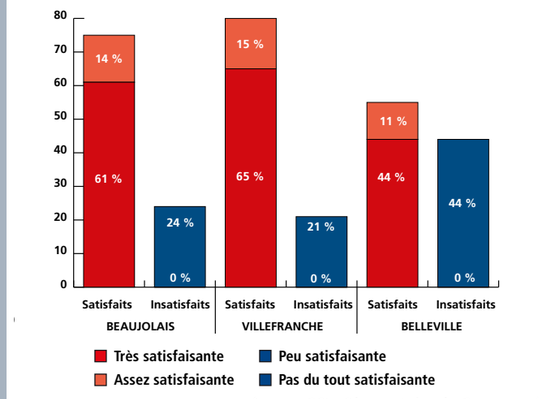

(source CCI - Observatoire du Commerce)

Immatriculations - radiations

	immatriculations 2011	immatriculations 2012	évolution	radiations 2011	radiations 2012	évolution
COMMERCE	316	307	-3 %	248	228	-8 %
INDUSTRIE	175	177	1 %	94	87	-7 %
SERVICE	423	392	-7 %	299	271	-9 %
TERRITOIRE CCI	914	876	-4,15 %	641	586	-8,5 %

(Source Fichier Consulaire CCI)

Surface des locaux commencée en m² en Beaujolais

	locaux d'hébergement hôtelier	locaux de commerce	locaux de bureaux	locaux d'artisanat	locaux industriels	locaux agricoles	entrepôts	autres	Total surface en m²
2010	4082	11710	2321	1567	12116	2978	7221	19252	61247
2011	338	6760	5286	4689	16400	3313	1568	26642	64996

(Source SITADEL)

Les acteurs économiques du Beaujolais au 3e salon de l'Entreprise

Forte du succès rencontré par les éditions précédentes, la CCI du Beaujolais organise le **troisième Salon de l'Entreprise le jeudi 24 octobre à ParcExpo**, le rendez-vous incontournable des entrepreneurs du Beaujolais-Val-de-Saône et des territoires d'influence.

En accueillant une centaine d'exposants de tous secteurs d'activités, cette troisième édition s'adresse à tous les entrepreneurs, industriels, artisans, commerçants, prestataires de services et leurs collaborateurs, ainsi qu'aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise, invités à rencontrer de nouveaux partenaires, fournisseurs ou clients locaux et régionaux.

Cet événement vise à mettre en lumière les acteurs économiques du Beaujolais, ainsi qu'à promouvoir la palette des prestations de service proposées par la CCI du Beaujolais aux entrepreneurs de son territoire. A noter que le salon accueille cette année le *Village numérique,* dédié aux prestataires de l'économie numérique, une initiative de la Jeune Chambre Économique menée en partenariat avec la CCI.

Ce Salon permet au visiteur d'obtenir sur place et sur une même journée les réponses à ses attentes pour toujours plus de performance ! Les actions développées ou soutenues par la CCI assure l'accompagnement de l'entrepreneur sur chacun de ses projets et réalisations : de la création de l'entreprise à son développement à l'international, disposant des expertises en matière d'innovation, qualité, sécurité, environnement, apprentissage ou encore formation à la gestion, aux langues étrangères….

C'est pourquoi dans le contexte économique incertain que nous vivons, ce numéro d'octobre d'*Entreprendre en Beaujolais* vous fait découvrir comment les entrepreneurs s'appuient sur les services de leur CCI et bénéficient de ses prestations adaptées pour développer leurs activités et trouver des relais de croissance.

En ces temps de réforme où le périmètre des collectivités territoriales se modifie, votre CCI s'affirme plus encore à vos côtés comme l'acteur incontournable de proximité, qui œuvre au développement économique local. Le salon de l'entreprise en est l'expression !

Ainsi, nous vous donnons rendez-vous cette année à ParcExpo sur le thème gourmand *« Gastronomie et Entreprise, l'Art des Chefs »*. La table est un lieu de décision et de convivialité pour les entrepreneurs, un savoir-faire bien français, reconnu par l'Unesco et auquel le Beaujolais apporte une contribution significative !

Nous vous attendons nombreux pour un temps d'échanges et de convivialité lors de cette grande fête de l'Entreprise en Beaujolais-Val-de-Saône ! Venez à la rencontre de vos clients, fournisseurs et partenaires de demain à ParcExpo le 24 octobre prochain.

Noël Comte,
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Beaujolais

Induscopies renforce son outil de production

Installée à Villefranche-sur-Saône depuis 20 ans, Induscopies est spécialisée dans l'impression et le façonnage de documents, de la reprographie à la réalisation de dossiers, brochures, mailing, cartes de visite, affiches… Soucieuse de garantir le meilleur service à ses clients et attentive à l'évolution de la technologie, la société vient d'acquérir une nouvelle presse numérique qui lui permet d'optimiser son offre. « Reconnu pour sa qualité d'impression exceptionnelle et ses performances optimales sur une grande variété de supports, cet équipement nous permet de prendre en charge des gros volumes en respectant qualité et délais, nos principales exigences », annonce Denis Homiridis, pdg de l'entreprise qui emploie 4 personnes, pour 312 000 euros de chiffre d'affaires. La société sera présente au Salon de l'Entreprise ce 24 octobre à Parcexpo. ■

Autocars Maisonneuve renforce le cadencement de la ligne Beaujeu/Belleville

Depuis début juillet, trois rotations supplémentaires, soit 19 chaque jour, ont été mises en place sur la ligne d'autocar n°35 reliant Beaujeu à Belleville. « Nous opérons désormais sept jours sur sept avec des horaires cadencés sur ceux des trains en gare de Belleville, et avec des véhicules à plancher bas permettant un accès facile aux personnes handicapées », précise Jean-Baptiste Maisonneuve, président de l'entreprise éponyme. Un service renforcé qui s'inscrit dans le cadre de la convention signée en décembre dernier avec le département du Rhône. « Le Conseil Général nous a confié la gestion des transports sur le bassin Beaujolais. En plus des lignes existantes, nous proposons aussi un service de transport à la demande. Nous assurons le transport des voyageurs depuis chez eux jusqu'à des points fixes du réseau, en différents endroits du territoire», explique le président des Autocars Maisonneuve. Géré à partir d'une centrale de réservation joignable au numéro 0 800 869 869, ce service de transport à la demande est disponible pour les voyageurs habitant dans des zones non desservies par une ligne régulière. ■

Loctys prend pignon sur le web

A l'heure où nombre de collectivités, d'industries, mais aussi de petits et moyens acteurs de la distribution ne souhaitent plus immobiliser d'importantes sommes financières dans l'achat de matériel d'entretien, Loctys a trouvé la solution. « Nous mettons à disposition de nos clients du matériel de nettoyage en location pour une journée ou pour plusieurs semaines », résume Loïc Kuntziger, gérant de la société Loctys qui emploie 6 personnes à Anse. Une solution souple et réactive, grâce à la plate forme de réservation en ligne et au stock important dont dispose l'entreprise. Elle s'appuie pour cela sur Vianetis, une autre société active dans le négoce de matériels de nettoyage également dirigée par Loïc Kuntziger. « Nous avons vocation à intervenir principalement sur la région Rhône-Alpes. Mais grâce à des partenaires installés sur l'ensemble du territoire, nous pouvons répondre à des demandes sur toute la France », précise le gérant. La prestation inclut différentes options, de la simple location d'une machine, jusqu'au service d'un chauffeur capable de prendre en charge l'opération d'entretien. « Nous répondons souvent à deux besoins en un, car cette étape de location peut aussi permettre à nos clients de tester du matériel en vue d'un achat », ajoute Loïc Kuntziger. Vianetis prend alors le relais pour passer de la location à la commercialisation. www.loctys.com ■

En bref

L'âge de bière naît à Anse

Ouverte depuis début août, l'enseigne l'âge de bière a déjà trouvé sa clientèle. Laurence Malcourt est à l'origine du concept qui propose des bières du monde et des régions de France, ainsi qu'un vaste choix de limonades artisanales, soit plusieurs dizaines de références. « Pour l'instant, tout fonctionne bien. La clientèle se compose aussi bien de novices que de connaisseurs. Tout le monde se retrouve autour de l'espace dégustation, qui suscite des échanges et une ambiance très conviviale », ajoute la gérante du lieu. « D'ici quelques jours, nous allons ouvrir la cave attenante au magasin. Nous pourrons ainsi organiser des soirées et accueillir des artistes », annonce Laurence Malcourt. En plus de la boutique, elle anime aussi une page Facebook – et bientôt un site Internet - pour poursuivre les échanges avec les clients et les informer des nouveautés. ■

Le Groupe Systemair en France regroupe ses activités à Pommiers

Fabricant de matériel de ventilation, de climatisation et de chauffage, Systemair et Frico, filliales du groupe suédois Systemair, ont choisi de regrouper l'ensemble de leurs activités en France à Pommiers. « Nous détenions une unité de stockage devenue trop petite à proximité de l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy, et deux sites administratifs et techniques, l'un à Neuville-sur-Saône, l'autre à Pantin (93). Nous avons souhaité rassembler nos activités sur un seul site. La région lyonnaise s'est imposée, car un nombre plus important de nos salariés réside dans la région et la qualité de vie de ce territoire est particulièrement reconnue », retrace Charles Tilloy, directeur général de Systemair. Depuis la rentrée, les filiales françaises du groupe suédois ont donc élu domicile dans un bâtiment disposant de 2000 m² d'espaces de stockage et de 800 m² de bureaux. « Nous avons dimensionné nos locaux pour assurer une croissance d'environ 15 % par an sur les dix ans à venir, soit un développement en ligne avec les chiffres enregistrés ces dernières années », explique le dirigeant. L'an dernier, avec une trentaine de salariés, Systemair et Frico ont réalisé en France un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros, dont 13 millions issus de la vente de solutions de ventilation de la marque Systemair et le solde avec les systèmes de chauffage tels que rideaux d'air, aérothermes ou plafonds radiants commercialisés sous la marque Frico. ■

Le Musée Paul Dini met le cap sur l'Orient

Du 13 octobre au 9 février, les liens entre les artistes de Lyon et le large pourtour méditerranéen entre 1840 et 1930 s'exposent au Musée caladois. L'établissement culturel a réussi à réunir pas moins de 200 œuvres d'artistes Lyonnais inspirés par l'Orient. « Dès le XIXe siècle, de nombreux artistes Lyonnais se sont ouverts à l'Orient, au Maghreb notamment mais aussi à la Chine. Cet attrait est étroitement associé aux échanges liés à la soierie », explique Sylvie Carlier, conservatrice en chef du Musée Paul Dini. Une quarantaine de peintres sont ainsi mis en avant. « L'expression de cette ouverture à l'Orient s'exprime de façon différente d'un artiste à l'autre. Ce sont des lumières que l'on retrouve dans les tableaux de certains, des scènes de rue et de vie pour d'autres. Cette exposition valorise donc des artistes de la collection permanente du musée – artistes ayant franchi les frontières de Rhône-Alpes ou ayant fantasmé sur l'Orient, tels Louis Bouquet, Pierre Combet-Descombes, Joannès Drevet, Lucien Mainssieux, Jean Puy, Charles Sénard, Jean Seignemartin… Et elle s'enrichit pour l'occasion de l'œuvre d'artistes rhônalpins », précise la conservatrice. En marge des peintures, des étoffes et des maquettes de décors d'opéra dessinées par les décorateurs lyonnais seront également présentées lors de cette exposition temporaire « Les Lyonnais rencontrent l'Orient ». ■

En bref

Proxi joue la carte de la proximité à Régnié-Durette

Depuis juin, la commune de Régnié-Durette accueille une nouvelle épicerie sous l'enseigne Proxi, doublée d'une activité bar. Le point de vente propose des produits du terroir et privilégie un approvisionnement local en fruits et légumes. « J'essaie de travailler le plus possible avec des producteurs des environs », explique Brigitte Duvernay. La proximité est de mise : « les clients sont principalement issus du village. Les deux activités épicerie et bar sont complémentaires et juillet et août ont été deux bons mois », précise la gérante, qui constate que les habitants de Régnié-Durette apprécient leur nouvel espace. ■

ALV passe de Limas à Arnas

Spécialiste de l'aménagement de jardineries, des espaces de vente horticoles et des produits agro-alimentaires bio, ALV vient de s'installer sur la ZI Nord à Arnas. Un déménagement dicté par la volonté de gagner en visibilité. « Cette installation sur une zone où sont implantées beaucoup d'entreprises nous permettra d'être moins isolé et de nous développer auprès d'une clientèle locale, car aujourd'hui nous réalisons la grande majorité de notre activité hors du département », commente Patrick Rozan, gérant d'ALV. L'entreprise emploie 5 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 500 K€. Par ailleurs, en doublant son espace (300 m² aujourd'hui), ALV a pu créer un show-room afin de mettre en valeur l'ensemble de son offre. Le mobilier destiné à l'aménagement des espaces de vente est fabriqué par un centre de travailleurs handicapés de Bourg de Thizy, comme les accessoires et autres équipements pour les points de vente. ■

Quand la cosmétique prend la clé des champs

Voilà dix ans que la société Rose & Pepper développe une gamme de produits pour le corps et le visage. Des soins cosmétiques dédiés aux spas principalement. Nathalie Jacquet et son équipe proposent un concept de vinothérapie olfactive. Une « vinothérapie “plus”, indique Nathalie Jacquet, car le raisin se trouve complété par des huiles essentielles. » Ainsi, les produits de Rose & Pepper sont le fruit d’un travail autour des propriétés antioxydantes et raffermissantes de la vigne. À cela s’ajoutent des huiles essentielles, de rose notamment, dont les principes actifs impliquent des propriétés quasi infinies et offrent une dimension olfactive bienvenue. « Notre matière première est française et locale dans toute la mesure du possible », assure la dirigeante qui a récemment élargi son offre en faisant l’acquisition de La clé des champs. « Il s’agit d’une marque certifiée bio ». La clé des champs, également dédiée aux soins en spas, est une gamme qui respecte les saisons. Les besoins de la peau sont en effet très variables d’une période de l’année à l’autre. « Au printemps, la peau doit être boostée. En hiver, avec le froid, il lui faut être nourrie, tandis qu’en été, avec le soleil, c’est l’hydratation qui est nécessaire ». Un véritable complément pour Rose & Pepper. En proposant ses soins dans des spas, mais aussi aux particuliers qui le souhaitent, la société s’adresse « aussi bien aux hommes qu’aux femmes », précise Nathalie Jacquet.

www.roseandpepper.com ■

Amarelle et le savoir-vivre français

En reprenant, en juin dernier, la marque Amarelle, Alain et Martine Daltier ont trouvé un projet professionnel à leur mesure. La marque de linge de maison y a trouvé un nouveau souffle. De sa Drôme natale, Amarelle a gagné la Calade, où elle est installée au sein de Créacité grâce à l’accompagnement de la CCI du Beaujolais. « Nous avons réussi à monter une collection dans un délai très court », poursuit Alain Daltier, en charge du développement commercial de la structure. Pas moins d’une trentaine de boutiques rhônalpines ont d’ores et déjà manifesté leur intérêt pour la marque repositionnée sur une gamme moderne, chic et raffinée. « La production est intégralement locale, c’est fondamental pour nous », indique Alain Daltier. Les fournisseurs sont majoritairement Français, les ateliers de façonnage régionaux, et la création est assurée par Martine Daltier. Avec des tissus aux motifs originaux qu’elle sélectionne avec soin, la dirigeante conçoit des modèles et espère créer de nouveaux articles pour chacune des gammes axées autour de trois thèmes : côté montagne, côté campagne et côté urbain. « L’un des buts, c’est de pouvoir disposer très prochainement de tissus exclusifs », déclare la repreneuse. Le couple souhaite mettre en avant une certaine idée du savoir-vivre à la française avec les arts de la table en tête de pont et défendre la fabrication française. Un pari qui semble en passe d’être gagné puisque des pistes sont évoquées pour un développement à l’export.

www.amarelle.com ■

Le travail passionné des Céramiques du Beaujolais

En 2000, Jean-Philippe Dubet créait les Céramiques du Beaujolais. Grâce au savoir-faire de ses six salariés polyvalents et passionnés, l’entreprise labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant pour son excellence, propose trois types de produits : des carreaux en terre cuite pour les sols, de la faïence murale pour les cuisines et salles de bains, et de la céramique architecturale (décoration de façades, sculptures, reliefs). Cette troisième activité initiée récemment s’impose comme la vraie exclusivité des Céramiques du Beaujolais. « Plus personne ne propose de la céramique architecturale », note Jean-Philippe Dubet. Un marché à visée patrimoniale dans lequel la structure s’est engouffrée. Actuellement, leur expertise les a même conduits au Sénégal, à Dakar, où la façade d’un hôtel les attend. Grâce à la présence d’une collaboratrice architecte de formation, l’entreprise peut répondre à des besoins très précis. Et même sur leur cœur de métier, les Céramiques du Beaujolais font valoir une vraie originalité en proposant un très large choix de teintes ou de formats. Pour étendre sa zone de chalandise, l’entreprise a fait le pari d’internet et compte sur un référencement de qualité. Elle a déjà conquis une large clientèle géographique, bien au-delà de l’échelle régionale, puisque 30 % de ses références sont parisiennes, et elle travaille à l’international à hauteur de 10 % de son chiffre d’affaires. En jouant la carte du sur-mesure et en s’appuyant sur une démarche culturelle et artistique, les Céramiques du Beaujolais transforment la terre en un savoir-faire rare et apprécié.

www.ceramiques-du-beaujolais.com ■

Le design murmure à l’oreille des matériaux

Une agence de mise en matière, voilà comment Mariane Sornin décrit son activité lancée en juin dernier. Aujourd’hui, dans son atelier/showroom de Régnié-Durette, elle conçoit le design d’une large gamme de produits dans des matériaux tous très différents, du bois au tissu en passant par l’acier notamment. « Ma compétence première réside dans le travail des matériaux », explique la dirigeante. Forte d’une solide connaissance du bois, du textile notamment, elle place sa créativité au service de concepts novateurs. Les matériaux bruts se transforment en lignes d’art de la table, de luminaires aux formes originales, ou encore de panneaux suspendus pour de la gestion d’espace commercial ou de bureau. Une diversité renforcée par l’apport de nouvelles technologies, notamment de la gravure laser, qui lui permet d’agrémenter les créations de motifs fins et subtils. « Je suis la seule en France à pouvoir graver sur de la mousseline de soie », indique Mariane Sornin. La créatrice a récemment conçu des planches de dégustation en bois destinées à la gamme B.O., une nouvelle valorisation du Douglas pour la filière bois. Son activité lui permet de sensibiliser sa clientèle à l’importance des matériaux qui, d’après elle, conditionnent l’image d’un produit ou d’un lieu. « Je travaille de la conception/réalisation jusqu’au prototype, voire la production de petites et moyennes séries pour des projets plus personnalisés », détaille Mariane Sornin.

www.yumepema.com ■

Comment soutenir le développement économique du territoire ? Par le biais de quels outils, démarches et actions ? Trait d'union entre les entreprises et le territoire, la CCI s'emploie à répondre aux besoins de ceux qui font le Beaujolais d'aujourd'hui et de demain. Des services éprouvés qui contribuent au développement et à la performance de nombreux entrepreneurs. Témoignages.

Des solutions pour développer son entreprise

Le 24 octobre prochain se tiendra le Salon de l'entreprise à ParcExpo Villefranche. Ce rendez-vous à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais sera l'occasion de découvrir la multitude de services conçus pour le développement des entreprises. De la création ou reprise d'entreprise en passant par des besoins de formation ou de développement à l'export... les problématiques vécues par les dirigeants tout au long de la vie de leur organisation sont multiples. En jouant sur tous les volets de son expertise, la CCI propose de nombreuses solutions pour renforcer le potentiel de chacune. Qu'il s'agisse des clubs pour renforcer les réseaux des dirigeants, des diagnostics performances ou du Plan PME porté par l'État et la Région, tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins du moment.

Au service d'un territoire

Loin de simplement aider ponctuellement les entrepreneurs dans leurs recherches de solutions, la CCI est porteuse d'un projet, d'une vision : faire en sorte que les talents puissent s'exprimer sur le territoire, et qu'ils contribuent à l'attractivité et au développement économique du Beaujolais. C'est dans ce

> « La CCI propose des solutions pour renforcer le potentiel des entreprises »

Jean-Baptiste Marduel

> **« la chambre consulaire a œuvré, au cours des dernières décennies, en faveur de la création de plusieurs centaines d'hectares de zones et parcs d'activités »**

but que la chambre consulaire a œuvré, au cours des dernières décennies, en faveur de la création de plusieurs centaines d'hectares de zones et parcs d'activités. Elle est active aux côtés des collectivités, notamment dans l'aménagement du Parc d'activités Lybertec de 175 ha au nord du territoire. La CCI dispose en outre de réserves foncières importantes pouvant répondre utilement aux entreprises dotées de projets. Elle aménage les zones de Corcelles-en-Beaujolais, une première tranche de 4 ha proposée dès début 2014, et la Chartonnière à Arnas (6,5 ha). La société Marduel, à l'occasion de son relogement, a ainsi pu en bénéficier. Née il y a plus d'un siècle, l'entreprise a laissé peu à peu tomber son activité de mercerie au fil de ses évolutions, pour se concentrer sur le retordage de fils techniques. Une activité industrielle spécifique qui représentait en 2011 plus d'un million et demi d'euros de chiffre d'affaires, mais qui ne permettait plus d'entretenir des infrastructures historiques situées en plein cœur de Villefranche-sur-Saône. « Nos bâtiments étaient vieillissants et trop grands. J'avais la volonté de transférer la production », raconte Jean-Baptiste Marduel, son dirigeant. Un agent immobilier lui a trouvé un terrain, qui appartenait à la CCI. « Je ne pouvais pas acheter et faire construire sans avoir vendu les bâtiments, précise le dirigeant. Entre la négociation et la construction, un délai de deux ans s'est écoulé, et la CCI a accepté de réserver le bien tout le temps de la tractation. » Depuis le 26 août dernier, la production de Marduel tourne à plein, cette fois à Arnas.

Mais les nouvelles entreprises peuvent aussi bénéficier de locaux. C'est le rôle notamment des pépinières, qui les accompagnent dans leurs débuts. E-Cité pour le e-commerce, Créacité pour les entreprises en création, représentent autant de pôles d'activités qui accueillent les sociétés en émergence. Les ateliers dédiés au numérique qui se tiennent régulièrement au sein d'E-Cité contri-

La CCI du Beaujolais, relais du Plan PME

Porté par l'État et la région Rhône-Alpes, le Plan PME est un programme d'accompagnement dédié aux TPE et PME en développement. Pas moins de 18 programmes sont proposés sur des thématiques très diverses. Export, système d'informations, innovation, finances, accès à la norme ISO 14001, développement commercial… ce sont tous les leviers de la performance de l'entreprise qui sont abordés. L'accompagnement conjugue conseil individuel et formation collective sur une période de 2 à 8 mois avec une prise en charge financière par la Région Rhône-Alpes, l'État ou l'Union Européenne (FEDER) de 70 % en moyenne. Les programmes du plan PME sont représentés au niveau de chaque territoire rhônalpin par les CCI. Un fonctionnement qui permet d'assurer le relais de cette initiative auprès des entreprises locales potentiellement intéressées.

Pour en savoir plus sur le Plan PME, contacter la CCI du Beaujolais.

Epi d'Or accompagné dans le changement

En 2002, Chrystine Beauclair et son mari reprennent la boulangerie Epi d'or, située au cœur de Villefranche-sur-Saône. En 2008, ils effectuent une deuxième phase de travaux pour rendre la boutique toujours plus attrayante. L'enseigne qui emploie sept salariés est idéalement située, près du marché couvert, et le couple est convaincu que son potentiel peut encore être renforcé. En 2012, Chrystine Beauclair se voit proposer par la CCI de bénéficier, gratuitement, du diagnostic performance commerce. Pour la commerçante, c'est l'opportunité de découvrir ce que peut apporter « un regard neuf, et d'identifier ce qui peut être amélioré à la vue des clients ». Point par point, la conseillère a inspecté l'extérieur et l'intérieur de la boutique. Elle relève les aspects positifs et les axes d'amélioration possibles. « Par exemple, notre vitrine était un peu fouillis. Le diagnostic nous a permis de nous recentrer sur le pain. Nous avons aussi uniformisé notre identité graphique entre l'enseigne, les emballages et les cartes de visite », détaille Chrystine Beauclair. Des détails qui peuvent sembler anecdotiques, mais qui avaient échappé au couple et contribuent à renforcer l'image globale de l'enseigne. « C'est intéressant, la démarche permet de se remettre en question et de casser les habitudes », relève la boulangère. Une expérience qu'elle juge bénéfique et conseille sans aucune hésitation. « Il faut accepter les critiques, car elles nous ont apporté beaucoup de nouvelles idées », assure-t-elle.

Lionel Reisdorffer, président d'Obione

> **Obione s'est vue décerner le Trophée Plan PME en juillet 2013**

buent tout autant au rayonnement de la pépinière, qu'à favoriser les échanges entre professionnels et à les former aux nouvelles technologies.

Des démarches concrètes à l'appui de projets de développement

La CCI a également à cœur de soutenir les pôles d'activités existants. Pour le commerce, c'est tout le sens du soutien apporté au regroupement des professionnels via les unions commerciales et la Fédération des associations de commerçants et d'artisans du Pays Beaujolais. Mais à titre individuel, l'exemple de la boulangerie Epi d'Or est aussi parlant. À deux pas du marché couvert de Villefranche et à quelques mètres de la rue Nationale, ce commerce qui emploie sept personnes au total, souhaitait renforcer encore ses atouts. Un diagnostic performance gratuit, accompagné de conseils pertinents, ont permis aux commerçants de s'engager dans une vraie démarche d'amélioration. « Un an plus tard, l'expérience était très concluante, remarque Chrystine Beauclair. Nous avons apprécié d'avoir affaire à des gens de terrain, qui connaissent bien nos problématiques ».

Un sentiment partagé par Lionel Reisdorffer, président d'Obione. Sa société située à Charentay conçoit des produits et des services à destination des vétérinaires et des éleveurs, en particulier dans le cadre de l'élevage de ruminants. Par le biais de la CCI, Obione a pu participer à différentes actions du Plan PME. « Nous avons développé une innovation à l'issue d'un programme », assure le vétérinaire, qui a également été conseillé pour le dépôt de brevet et le développement à l'export de son produit. « Le séminaire Dirigeant nous a aidé à définir notre stratégie, à structurer l'entreprise et à trouver les bons interlocuteurs, indique Lionel Reisdorffer. L'entreprise s'est vue décerner le Trophée Plan PME en juillet 2013 par la région Rhône-Alpes. Malgré un domaine d'activité très spécifique, les thématiques des formations collectives ont permis d'aborder des problématiques communes aux dirigeants. Les séminaires sont ainsi aussi l'occasion de faire des rencontres, voire de nouer de futurs partenariats professionnels.

Mettre un pied à l'étrier pour exporter

Mais il ne s'agit pas uniquement de pratiquer le développement économique endogène, bien au contraire. Plus que jamais, l'exportation est au centre des actions. De nombreuses formations ou outils proposés par la CCI permettent aux entreprises locales de se tourner vers l'international. Praticdose, fabricant caladois d'équipement médical pour les hôpitaux et les maisons de retraite, développe son activité en dehors des frontières. Pour cela, la société a souscrit à un service de veille sur les appels d'offres qui concerne son secteur. En prenant connaissance de ce qui se passe à l'étranger, Praticdose motive alors

Axe Logistics fait tomber la barrière de la langue

Axe Logistics est une entreprise de logistique à valeur ajoutée, implantée en Beaujolais et en région parisienne. Elle devrait en outre être présente en Alsace dès 2014. En plus de la réception, du stockage et de l'expédition, la société qui emploie une douzaine de personnes assure aussi des activités de transformation, configuration logicielle, SAV, ou encore des réparations quand cela est nécessaire. Ces spécialités sont acquises grâce à des formations, parfois délivrées par les différents clients. « Notre devise est "tout est possible, tout est réalisable" », assure Sylvie Poinat, sa directrice. Un état d'esprit qui s'accompagne d'une forte polyvalence des salariés, afin qu'ils soient opérationnels sur presque tous les dossiers.

Le rachat récent d'un de leurs clients par un groupe suédois a généré un important changement. Les échanges ne s'effectuaient plus qu'en anglais. « Or notre niveau d'anglais n'était pas suffisant. Pour continuer à travailler avec eux, il nous fallait nous adapter », raconte la dirigeante.

Au cours de leurs recherches de formation, Sylvie Poinat découvre en janvier dernier l'offre proposée par CCI formation. « La formatrice s'est bien adaptée au niveau de chacun, et l'équipe est toujours restée motivée. Même si tous les salariés n'ont pas l'occasion de pratiquer chaque jour, le bilan est très positif ». Les échanges avec ce client sont désormais possibles et efficaces. Si les collaborateurs ne sont pas bilingues, ils ont tous gagné en confiance, grâce à des formations adaptées à un anglais opérationnel ou administratif. Une réussite à l'heure d'une économie mondialisée.

ses distributeurs locaux à répondre. Cet outil permet également de se constituer une base de données qualifiée pour une réutilisation ultérieure, par exemple lors de campagnes ciblées de communication. Cinq ans après les débuts de l'utilisation de ce service, Praticdose constate une nette amélioration de sa visibilité à l'international. Chaque matin, une personne est mobilisée pour gérer la base de données. « Souscrire à une telle veille suppose une méthode et des ressources humaines adaptées, prévient Françis Lebon, responsable export chez Praticdose. Sans ces deux facteurs, il est impossible de se lancer dans l'export. »

Cibler sa stratégie à l'export

C'est exactement ce qu'a aussi relevé l'entreprise Mathias. Cette société spécialisée dans le commerce de luminaires décoratifs hésitait, pour sa stratégie de croissance, entre une diversification de ses activités et l'export. C'est la deuxième option qui a été retenue. La CCI et le programme GoExport du Plan PME lui ont mis le pied à l'étrier, et l'entreprise a défini sa stratégie en accord avec les contraintes économiques du moment. « La CCI nous a aidés à identifier quelques structures commerciales, notamment en Pologne », explique Régis Billod-Morel, directeur commercial. Sans cette aide, difficile de savoir par où et par quoi commencer. « Nous étions persuadés de la pertinence de certaines zones qui ont été finalement déconseillées. L'avantage de travailler avec des spécialistes extérieurs, c'est qu'ils nous ouvrent les yeux et nous font avancer plus vite. Dans l'entreprise, nous avons tous le nez sur le guidon, et nous sommes constamment dans l'action. Or une prise de recul est nécessaire », poursuit-il.

Mais l'international, ce n'est pas seulement l'export. Axe Logistics, entreprise de logistique basée à Villefranche l'a bien compris, puisqu'au quotidien, elle travaille en anglais et en espagnol. Certifiée ISO 9001 depuis trois ans, la société de Sylvie Poinat met un point d'honneur à garantir sa qualité de service. Ainsi, quand l'un de leurs clients a été racheté par un groupe suédois, impliquant des échanges en anglais, il coulait de source qu'il faudrait se mettre collectivement à la langue de Shakespeare. « Cela a été une opportunité finalement, car nous en ressentions aussi le besoin pour d'autres dossiers », ajoute-t-elle. En faisant appel à la CCI dans le cadre d'une formation en langue, Sylvie Poinat répond à une demande de son client de manière rapide et proactive. Une démarche bénéfique et renforcée par une validation du TOEIC, reconnaissance du travail fourni.

Un trait d'union

Fédérer. Mettre en réseaux les hommes et les territoires est au cœur des missions de la CCI, à l'image des organisations structurantes du territoire, telles Initiative Beaujolais, Beaujolais Business Angels, Cluster Beaujolais auxquelles la chambre consulaire apporte son soutien. Les clubs, séminaires, formations, les actions et services que la CCI propose seule ou en partenariat sont au cœur de la vie du territoire. Ils agissent en trait d'union entre tous ceux qui construisent l'économie de demain. Un Beaujolais attrayant pour les créateurs d'entreprises et les dirigeants, mais également rayonnant par-delà les frontières. ■

Mathias prend les clés de l'export

Mathias, entreprise familiale au chiffre d'affaires de sept millions d'euros, est spécialisée dans la commercialisation de luminaires décoratifs. Depuis les années 70, la société s'est constituée une clientèle solide, principalement dans la grande distribution et les magasins de bricolage. « Mais nous n'avions pas de stratégie en tant que telle à l'export », relève Régis Billod-Morel, directeur commercial. La structure s'est en effet jusqu'à présent implantée à l'étranger grâce à ce que le directeur commercial nomme de « l'export d'opportunité ». Ainsi, il est possible de trouver des produits estampillés Mathias dans les magasins étrangers des clients français, tels Leclerc en Espagne notamment. Au tournant des années 2010, la société a souhaité se doter d'une véritable stratégie de développement à l'international. Elle s'est tournée vers la CCI du Beaujolais, qui l'a orientée vers le programme GoExport, initié en février 2011. Dans un premier temps, des zones géographiques cibles ont été définies en fonction des contraintes des pays - normes électriques par exemple. Des axes de développement ont ensuite été identifiés en tenant compte des caractéristiques et des besoins de ces pays (logistique, culture...). Grâce à ces pistes, la société a pu, depuis un an et demi, démarrer la commercialisation de ses produits en Belgique et en Espagne, et elle espère prochainement atteindre la Pologne. Un développement rapide et bien ciblé que cette société employant une trentaine de collaborateurs n'aurait pu accomplir seule, sans ce travail préparatoire. Aujourd'hui, Mathias réalise 300 000 euros de chiffre d'affaires à l'international. Des débuts prometteurs.

La compétitivité au cœur des priorités de l'État

Stéphane Guyon, Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône, présente, pour l'État, les dossiers économiques de rentrée. Tour d'horizon en Beaujolais.

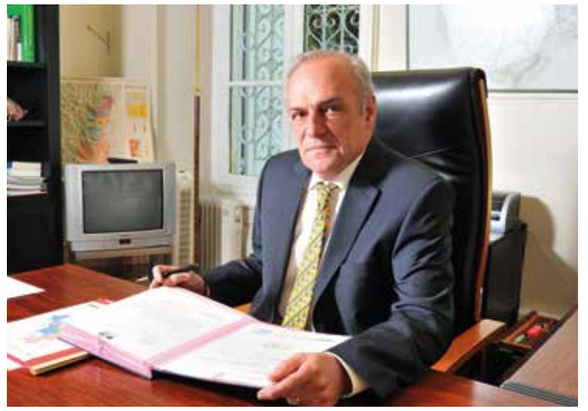

Comment se présente la rentrée économique en Beaujolais ?

- Il existe des signes de reprise. Dans le même temps, des sociétés qui traversent des difficultés depuis plusieurs années ont de plus en plus de mal à tenir dans la durée. La situation reste donc contrastée et requiert toute notre vigilance.

- Quels sont les moyens d'intervention pour les entreprises ?

- Le plus important est le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui est la mesure phare adoptée par l'État pour renforcer la compétitivité des entreprises. Il représente un effort très significatif – 20 milliards sur trois ans –pour contribuer à l'allégement du coût du travail en France. Les PME-PMI ont la possibilité de solliciter son préfinancement dès cette année auprès de la Banque publique d'investissement (Bpifrance). Les entreprises semblent avoir saisi cette opportunité, puisque au 31 août, Bpifrance a accordé 870 millions d'euros à plus de 9500 PME, soit 70 millions d'euros de plus que l'objectif qui avait été fixé par le gouvernement. Les montants dus au titre du CICE peuvent agir comme une bouffée d'oxygène, soit en reconstituant les fonds de roulement, soit en recréant des capacités d'investissement utilisables par exemple pour la prospection de nouveaux marchés. Je ne peux qu'inciter les PME à s'y intéresser. Cette mesure leur est d'autant plus favorable qu'elle est calculée sur la masse salariale dans la limite de 2,5 fois le Smic, et aboutit donc à une baisse nette du coût du travail, ce qui, dans la durée, peut jouer en faveur de nouveaux recrutements ou de la préservation des forces vives de l'entreprise.

- Plus largement, les moyens d'intervention de Bpifrance se sont vus renforcés…

- Oui, le regroupement d'Oséo, de CDC Entreprises, du Fonds stratégique d'investissement (FSI) créé en 2008, et des FSI Régions dans une seule structure, confère beaucoup plus de force et de lisibilité à Bpifrance. Bpifrance est désormais l'interlocuteur public unique des entreprises pour leurs problématiques de financement (amorçage, fonds de roulement, trésorerie, ouverture du capital…), d'investissement, de développement à l'international, d'innovation. Cette concentration de moyens permet une intervention plus efficace sur toute la chaîne de valeur des entreprises. Bpifrance apporte une bonne réponse à ce qui représentait auparavant une faiblesse du système français, à savoir sa dispersion et son morcellement. Un deuxième effet du regroupement est l'effet masse des crédits mobilisables, qui deviennent beaucoup plus importants. En ajoutant la médiation du crédit, et le travail réalisé par les commissaires à la réindustrialisation, l'intervention de l'État aux côtés, et non pas à la place des acteurs économiques, est cette fois la plus globale possible.

- Quel bilan dressez-vous des dispositifs en faveur de l'emploi ? Les entreprises du Beaujolais y ont-elles souscrit ?

- Deux grands dispositifs ont été créés par le gouvernement pour favoriser le retour à l'emploi : les contrats d'avenir, ouverts aux publics éloignés de l'emploi auprès des employeurs du secteur non marchand (collectivités territoriales, associations, etc), et les contrats de génération qui concernent plus directement l'entreprise. Ces derniers visent à favoriser l'emploi des jeunes, et la transmission des savoirs et des compétences entre un senior et un jeune, avec, en contrepartie, des aides pour les entreprises qui maintiennent l'emploi des seniors. Depuis mars 2013, de nombreuses entreprises du Beaujolais ont signé des contrats de génération, qui ont déjà bénéficié à 265 jeunes. Ce chiffre montre que le dispositif répond à un véritable besoin, notamment pour des entreprises qui connaissent des pénuries de main d'œuvre, sur des métiers à forte technicité (chaudronniers, fraiseurs, usineurs, soudeurs…). Ce sont dans les secteurs industriels en tension que se sont exprimées la plupart des demandes. Avec Pôle Emploi, des dispositifs de formation/recrutement très adaptés vont être mis en œuvre.

- Quels sont les principaux dossiers économiques qui vous mobiliseront dans les prochains mois ?

- Un plan collectif de restructuration du vignoble, pour lequel un important travail conduisant à la restructuration de 500 hectares, a été réalisé avec les professionnels, et il nous faut le finaliser. Concernant le Cluster Beaujolais, initiative conduite par la CCI du Beaujolais, nous arrivons en fin de programmation, et il nous faut travailler à une nouvelle contractualisation. Le développement de la zone d'activité Lybertec est aussi un dossier qui mobilise beaucoup nos services. J'ai à cœur, sur tous ces sujets, de mettre en œuvre les procédures de l'État de la façon la plus coordonnée, efficace, rapide possible. La simplification administrative, dans le respect des procédures, doit être au fondement de notre action. Elle représente un élément fondamental de notre attractivité économique. ■

Table, éTable & Tablier fait école

En conjuguant les cours de cuisine avec des visites chez les producteurs, la société créée par Stéphane Fonlupt propose une recette originale à ses clients.

Stéphane Fonlupt fait découvrir les producteurs du Beaujolais.

Pour rien au monde, Stéphane Fonlupt ne renierait son activité aux fourneaux des plus grandes tables. Mais au terme de vingt années de pratique, son plaisir s'émoussait un peu dans sa formule classique. « Cuisiner est ce que j'aime faire, mais j'avais aussi envie de transmettre ma passion et de partager quelques trucs et astuces avec mes clients », confie le chef passé par de prestigieuses maisons, comme La Tour Rose & Jean-Claude Pequet (MOF 1994). Avec l'aide de son épouse, il a pris quelques mois pour mûrir son projet et trouver la meilleure façon de concilier son métier avec ses nouvelles envies. Et à peine plus pour boucler le montage financier du projet, soutenu par Initiative Beaujolais sous la forme d'un prêt d'honneur. En juin dernier, Stéphane Fonlupt a donc créé la société AtelierTTT – sous le nom commercial de Table, éTable & Tablier – et élaboré un nouveau concept : proposer des cours de cuisine, partager le repas avec ses élèves, et les amener à la rencontre des producteurs locaux qui ont fourni les produits. Une forme d'hommage aux fournisseurs, trop souvent dans l'ombre et pourtant indispensables. « Nous disposons d'excellents producteurs dans la région. Ce sont eux qui nous permettent d'exercer notre métier. Il me paraissait évident d'aller à leur rencontre, et de ne pas cuisiner sans savoir d'où viennent les produits mis en œuvre », explique le fondateur de l'entreprise.

Visites gourmandes chez les producteurs

Des éleveurs de volaille et d'agneau près de Valsonne, aux producteurs de vins du Beaujolais, de fromages de la Vallée de l'Azergues, de confitures, en passant par les cultivateurs de safran, tous ouvrent avec plaisir leurs portes aux apprentis cuisiniers d'un jour. « L'idée est d'aller chez celui qui fournit l'ingrédient principal des plats que nous préparons lors des cours », précise Stéphane Fonlupt, qui a investi dans un Combi Volkswagen « collector » de 1971 pour emmener ses clients à la rencontre des producteurs et viticulteurs locaux. « Le trajet nous permet de discuter cuisine. Et souvent, je profite du voyage pour indiquer des bonnes adresses ».

Le partenariat avec les producteurs va encore plus loin, car Stéphane Fonlupt sélectionne des produits à la vente dans l'épicerie de son Atelier, situé au 221 de la rue Etienne Poulet, à Villefranche-sur-Saône. Le chef a également investi dans un espace restaurant pour disposer d'un outil de travail à sa mesure. « Les cours regroupent au plus 8 à 10 personnes. Je fais mon possible pour les adapter aux désirs de mes élèves. Cela peut prendre la forme d'un thème ou d'un ingrédient que l'on décline dans les recettes, comme un atelier verrine que j'ai récemment organisé à la demande d'une future mariée. Je peux aussi proposer des journées gastronomiques, des ateliers pour les évènements d'entreprise, ou des cours pour les enfants les mercredis. L'idée est que chacun se sente comme à la maison. L'ancienne salle de restaurant est donc aménagée avec une grande table de ferme pour nos dégustations, et un salon avec une bibliothèque pleine de livres de cuisine que chacun peut feuilleter à sa guise», poursuit le dirigeant. Quelle que soit sa clientèle, le chef avoue une priorité : le partage et la convivialité, ingrédients essentiels de la recette de Table, éTable & Tablier. Le concept est déjà répertorié par Destination Beaujolais et les Offices de tourisme, car il contribue activement à la découverte des atouts de la région et des saveurs locales. ■

Château de Bagnols : l'exception s'ouvre aux entreprises

Le joyau du Beaujolais entame une nouvelle ère, avec l'arrivée en 2013 d'une équipe dirigée par Émilie Pajevic. Les offres se veulent accessibles aux entreprises régionales en quête d'un lieu d'exception.

Emilie Pajevic et ses équipes souhaitent donner un nouveau souffle au château.

Ce château unique, dont les premiers murs ont été élevés en 1220, trône, majestueux, sur les douces collines du Beaujolais. Par beau temps, au soleil couchant, ou même sous la neige, il compose, avec le paysage qui l'entoure, une vision féérique. Au cœur du château, aucun détail ne vient troubler l'harmonie du lieu. Ses splendides chambres au mobilier Renaissance, ses espaces de réception, sa cheminée gothique, son jardin à la française, participent à la magie de l'édifice, menaçant ruine dans les années 80 et entièrement restauré entre 1988 et 1992 par des philanthropes et richissimes Anglais. La métamorphose en hôtel-restaurant de prestige s'est accomplie, avec pas moins de 400 professionnels et artisans d'art (tailleurs de pierre, ébénistes, peintres muralistes…) intervenant sur le chantier. Mais en 2007, Lady Helen Hamlyn cède le château. Après plusieurs propriétaires successifs, en 2012, Jean-Claude Lavorel, président fondateur de LVL Médical, le rachète. Depuis mars 2013, il a mis en place une nouvelle équipe, dirigée par Émilie Pajevic, qui a fait ses classes dans l'hôtellerie haut de gamme à Chamonix et à Val d'Isère et qui se fixe pour objectif de donner un nouveau souffle au château. « Nous souhaitons le faire vivre en l'ouvrant davantage aux entreprises locales, et à terme, apporter une réelle contribution à l'économie du Beaujolais », annonce la jeune femme.

Un investissement de 3,5 millions d'euros

Premier changement de taille : le recrutement d'un chef prestigieux et prometteur, Jean-Alexandre Ouaratta, qui a déjà officié auprès de Paul Bocuse et plusieurs restaurants étoilés (le Palace Le Meurice, 3 étoiles Michelin, le Palace Le Cheval blanc, 2 étoiles Michelin). Il propose une cuisine inventive et d'excellence, misant sur les produits et vins du cru, accessible aux déjeuners d'affaires conviviaux grâce à l'instauration d'un menu bistronomique (à partir de 34 euros le midi). Pour les menus gastronomiques le soir et les week-ends, compter à partir de 65 euros. Les journées séminaires se veulent attractives pour s'ouvrir aux entreprises régionales. Et bien sûr, le château est toujours le siège de l'exception, avec la possibilité de privatiser les espaces.

Une deuxième étape significative s'ouvrira cet automne, avec des travaux d'envergure soumis à autorisation des Monuments historiques, qui nécessitent la fermeture pendant cinq mois du château à partir du 24 novembre. Au programme : pose d'une verrière pour couvrir la cour intérieure qui sera désormais accessible par tous les temps aux cérémonies, création d'un SPA, d'une salle de fitness, d'une piscine d'intérieur, et de cinq nouvelles chambres dans l'ancien cuvage, afin d'élargir les capacités hôtelières pour les séminaires résidentiels. « Nos 22 chambres étaient un peu juste pour répondre à toutes les demandes », commente Émilie Pajevic. Au total, 3,5 millions d'euros seront investis. « Nous souhaitons nous inscrire dans la pérennité et ouvrir plus longuement en saison. Cela nécessitait de créer les infrastructures adaptées, comme le SPA ou la piscine d'intérieur ».

Pendant cette période de fermeture, Émilie Pajevic entamera notamment une tournée en Russie et en Ukraine. « C'est une clientèle que je connais bien, friande de lieux d'exception ». La jeune femme, qui parle couramment le russe, le serbo-croate, l'espagnol, l'italien, l'anglais en plus du français, compte parmi les meilleurs atouts du château. Elle s'attache déjà à répondre avec des propositions sur-mesure aux attentes de sa clientèle désireuse de découvrir la région : survol en montgolfière, découverte des étapes incontournables du Beaujolais, y compris d'autres tables... Ses équipes (46 personnes) s'emploient à faire du séjour en Beaujolais un souvenir exceptionnel.■

Robsys, pièce maîtresse de la robotique

Le spécialiste des équipements robotisés, conçoit, réalise, modifie les cellules robotisées pour les adapter à toutes les demandes de l'industrie. La société joue ainsi un rôle majeur dans l'automatisation des lignes de production.

Fondée en 2007 par Jean-Claude Gonin, la société Robsys tire sa force dans la diversité de ses clients et le haut niveau de ses savoir-faire. « Après quelques années passées dans la fabrication d'équipements robotisés pour l'automobile, j'ai pensé qu'il était nécessaire de prendre ses distances avec ce secteur que je pressentais moins porteur dans l'avenir, et de se positionner sur une offre destinée à l'ensemble de l'industrie. C'est pourquoi j'ai fondé cette entreprise », explique Jean-Claude Gonin. Objectif atteint, puisque la société réalise 20 % de son chiffre d'affaires avec l'automobile, et compte des références dans de nombreux autres secteurs (usinage de pièces plastiques, fonderie, agroalimentaire, briqueterie…). Robsys, qui a atteint 3 millions d'euros l'année dernière, emploie 8 collaborateurs à haut profil à Villefranche-sur-Saône. « Les clients nous consultent en annonçant un besoin qui s'exprime en terme de fonctionnalités à remplir. À nous de concevoir et d'industrialiser une cellule robotisée qui sera capable de remplir cette fonction », résume Jean-Claude Gonin. Dans la plupart des cas, il faut entre 16 et 20 semaines aux collaborateurs de Robsys pour relever le défi du cahier des charges. « Nous réalisons des prestations clés en main sur les machines. Parfois il nous faut quelques jours, d'autres fois quelques semaines pour installer l'équipement robotisé et effectuer les réglages pour que la machine corresponde aux besoins du client, c'est-à-dire qu'elle remplisse une fonction pour un cadencement et un niveau de qualité donné », précise le fondateur de Robsys. Parmi les clients de l'entreprise, des grands groupes comme Seb, Safran, mais aussi des références régionales comme Desjoyaux.

Jean-Claude Gonin, fondateur de Robsys

Des concepts innovants développés sur une base robotique

Les réalisations comptent quelques pièces emblématiques. « Tous les ans, nous développons une solution atypique. L'an dernier, c'était une cellule robotisée qui a permis de fabriquer le liner à partir de bandes de matières plastiques et de lui donner sa forme définitive, « prête à poser », pour les piscines. Nous avons aussi développé un équipement pour assembler automatiquement les murs de maisons à ossature bois. Ces projets sont spécifiques car ils requièrent beaucoup d'innovation, de nombreux développements et présentent un facteur risque important. Nous passons alors un accord avec le donneur d'ordres pour mettre au point un prototype, et si le succès est au rendez-vous, nous passons en phase d'industrialisation », dévoile Jean-Claude Gonin. « Ces projets atypiques nous permettent de maintenir notre capacité d'innovation », poursuit-il.

L'assemblage sur place

En plus de ces pièces rares, une trentaine de robots sont intégrés chaque année par l'entreprise caladoise, qui mise sur un réseau de sous-traitants locaux pour réaliser les pièces de tôlerie, l'usinage et la fabrication des armoires électriques. Robsys assemble et installe chacune des machines industrielles dans ses locaux. ■

Le Télégraphe : excellente table

Au cœur des Pierres Dorées, à Marcy-sur-Anse, dans un cadre magnifique, reposant et verdoyant, les deux jeunes chefs du Télégraphe proposent une cuisine à leur image, généreuse et inventive. Qu'on se le dise !

Nicolas Cheminade et Jean-Marius Brondel, deux chefs talentueux

Au Télégraphe, les rôles sont bien répartis. Nicolas Cheminade gère d'une main de maître la salle et l'accueil des clients. Jean-Marius Brondel, de son côté, s'affaire en cuisine. Tous deux sont passionnés, et ils le font savoir. Chefs l'un et l'autre, ils composent la carte du télégraphe à quatre mains. Une carte variée qui fait la part belle aux produits locaux, au fait maison et à la tradition. « Oui, notre cuisine est traditionnelle », concède Nicolas. Mais la tradition n'est pas ennemie de la modernité. Et quand la crépinette de cochon du menu des Pierres Dorées (26 €) arrive sur la table, elle est montée en millefeuille et accompagnée d'aubergine confite à la fleur de sel et de crème de tomate au piment d'Espelette.

Transmission d'idées

Nicolas Cheminade et Jean-Marius Brondel ont repris l'affaire en octobre 2011. Depuis, ils ont fidélisé toutes les clientèles, grâce à différentes formules. La plus rapide est proposée les midis en semaine, à 15,50 €, et la plus gastronomique à 55 € avec cinq plats. Au fil des saisons, la carte se renouvelle quatre fois par an. Ainsi dès cet automne, les amateurs pourront déguster un foie gras fait maison ou encore un velouté de potiron aux Saint-Jacques. Le dénominateur commun de la carte : « uniquement des produits frais », commente Nicolas. Le menu des Pierre Dorées met les produits locaux et les recettes beaujolaises à l'honneur, tandis que le menu Marcillansois (35 €) propose des produits nobles comme le filet de bœuf du Charolais contisé au chorizo ibérique et son clafoutis de tomates cerise, fleurs de thym et lard fumé ou encore en entrée, un tartare de saumon au citron vert et tomates séchées, croustillant à l'anis vert et bouquet de mesclun.

Le menu affaires, pour les déjeuners en semaine, n'est pas en reste. L'été, il est possible, pour moins de 16 €, de déguster une salade beaujolaise suivie d'un suprême de pintade fermière, avant de finir avec une soupe de pêche rafraîchie à la menthe. Ici, même les desserts sont faits maison. Les chefs proposent des gourmandises sorties de leurs fourneaux, comme ce somptueux Tiramisu poire-spéculos. Leur but : fidéliser la clientèle et inciter les professionnels du secteur venus déjeuner à revenir le week-end en famille pour découvrir le reste de la carte, notamment celle des vins. La sélection est cohérente avec la région, puisque pas moins de quatre viticulteurs de Marcy sont proposés aux amateurs.

Un cadre en or

Au cœur des Pierres Dorées, le Télégraphe propose une salle entièrement remise au goût du jour où tradition et modernité s'entremêlent dans un accord parfait. La terrasse, ombragée et verdoyante, offre un havre de paix propice à la dégustation, y compris en arrière-saison. Un endroit où le temps ne semble pas avoir de prise, et qui peut accueillir jusqu'à 90 couverts, non loin du fameux télégraphe de Chappe qui domine depuis la colline de Montézain.

De l'accueil convivial de Nicolas Cheminade aux assiettes, véritable hymne à la cuisine du terroir, en passant par l'attrait du panorama incroyable dont bénéficie Marcy, les deux chefs semblent avoir trouvé la recette du succès. Un signal fort en forme d'invitation : en famille, en couple ou pour un déjeuner professionnel, l'adresse mérite le détour. Message reçu cinq sur cinq. ■

Le Télégraphe
100 Rue du Centre
69480 Marcy
Tél : 04 74 60 24 73
www.restaurant-telegraphe.com

Taxe poids lourds : report au 1er janvier 2014

Le Gouvernement reporte l'entrée en vigueur de la taxe poids lourds au 1er janvier 2014 au lieu du 1er octobre 2013, afin de garantir une mise en oeuvre entièrement sécurisée.

E-commerce : guide du vendeur

Le Ministère de l'Economie et des Finances a publié un « guide du vendeur e-commerce » (édition 2013) dont le double objectif est :

• d'apporter aux TPE-PME les informations utiles à la mise en place d'une activité en ligne, du démarrage de celle-ci à son développement ;

• d'informer les TPE-PME, les artisans, les petits commerçants et les professions libérales qui souhaiteraient se développer sur internet aussi bien sur les moyens d'y accéder que sur les usages qui y sont associés.

Il est composé d'une partie sur les relations entre professionnels et d'une partie sur les relations avec les consommateurs.

Consulter le guide : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/dgccrf/documentation/publications/depliants/guide_ecommerce_mai2013.pdf

TLPE : tarifs maximaux 2014

A compter du 1er janvier 2014, les redevables locaux de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) devront appliquer les tarifs maximaux qui sont fixés par arrêté pour les publicités, les enseignes et les pré-enseignes.

Arrêté du 10 juin 20016, JO 13/06.

Enseignes et pré-enseignes : définition

Le Conseil d'Etat a précisé les critères de distinction entre enseigne et pré-enseigne, au sens de la législation sur la publicité extérieure (C. env. art. L. 581-3) :

• Une enseigne est entendue comme l'inscription, forme ou image apposée « sur la façade ou devanture » du lieu même où s'exerce l'activité ;

• Une pré-enseigne est entendue comme l'inscription, forme ou image « qui, se dissociant matériellement du lieu de l'activité, indique sa proximité à l'attention du public ».

Il précise en outre la notion d'immeuble sur lequel une enseigne peut être installée, comme s'agissant « de la façade ou de la devanture » derrière laquelle s'exerce l'activité et « non de l'ensemble de bâtiments, délimité par une ou plusieurs voies publiques, dans lequel est installé l'établissement ».

Ainsi, seule la croix lumineuse apposée sur la façade même d'une pharmacie peut être qualifiée d'enseigne. En revanche, trois croix lumineuses installées à distance de la devanture pour signaler une officine pharmaceutique constituent des pré-enseignes au sens de l'article L. 581-3 du Code de l'environnement et doivent respecter les règles d'installations très strictes des publicités extérieures.

CE n° 353423 du 4 mars 2013 ; C. env. art. L. 581-3 et art. L. 581-19 ; D. n° 2013-606 du 9 juillet 2013, art. 16.

Pré-enseignes et publicités : mise en conformité

Les publicités et pré-enseignes mises en place avant l'entrée en vigueur d'un règlement local de publicité (non conformes aux prescriptions de ce règlement) ou d'un acte instituant une zone d'interdiction de la publicité en application de la loi « Warsmann » du 22 mars 2012, peuvent être maintenues jusqu'au 13 juillet 2015 :

• lorsque l'entrée en vigueur du règlement ou de l'acte est antérieure au 12 juillet 2013,

• ou, si elle est postérieure, pendant une durée de deux ans à compter de l'entrée en vigueur du règlement ou de l'acte.

Par ailleurs, les publicités et pré-enseignes mises en place avant le 1er juillet 2012 non conformes aux prescriptions de la loi du 12 juillet 2010 peuvent également être maintenues jusqu'au 13 juillet 2015.

D. n° 2013-606 du 9 juillet 2013, art. 16 ; L. n° 2012-387 du 22 mars 2012 ; L. n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et D. n° 2012-118 du 30 janvier 2012.

TVS : exonération des véhicules hybrides

Les véhicules hybrides qui combinent l'énergie électrique et une motorisation à l'essence ou au gazole, et qui émettent moins de 110 grammes de CO^2 au km, sont exonérés de taxe sur les véhicules de société (TVS) pendant en principe huit trimestres.

Selon la Direction de la législation fiscale qui a publié une nouvelle liste des véhicules hybrides susceptibles d'être exonérés de la taxe sur les voitures de sociétés, cette exonération est applicable aux voitures dont le certificat d'immatriculation est revêtu à la rubrique « source d'énergie » (rubrique P3 de la carte grise européenne) d'une des mentions suivantes :

• « EE » pour les véhicules rechargeables combinant l'énergie électrique et une motorisation à l'essence ;

• « EH » pour les véhicules non rechargeables combinant l'énergie électrique et une motorisation à l'essence ;

• « GL » pour les véhicules rechargeables combinant l'énergie électrique et une motorisation diesel ;

• « GH » pour les véhicules non rechargeables combinant l'énergie électrique et une motorisation diesel.

Cette exonération s'applique aussi bien aux voitures particulières possédées, louées ou utilisées par une société, qu'aux véhicules de ses salariés, de ses dirigeants ou de ses associés.

BOI-TFP-TVS-10-30-20130719 : http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/ext/pdf/createPdfWithAnnexe/BOI-TFP-TVS-10-10-2012-09-12.pdf?id=3343-PGP&ve=1&br=2&la=2

Retraite des dirigeants : plus-values mobilières

L'Administration a précisé les modalités d'appréciation de la condition de rémunération s'appliquant au dirigeant cédant lorsqu'il cumule des fonctions de direction et des rémunérations dans plusieurs sociétés.

Le dispositif d'abattement qui devait arriver à terme le 31 décembre 2013 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2017 par la loi de Finances pour 2013.

Rép. min. Q. n° 9950 JOAN du 26 février 2013 ; LF 2013, art. 10 n° 2012-1509 du 29 décembre 2012.

© Fotolia

RHÔNE-ALPES ÉCONOMIE

À l'heure où une loi de programmation sur la sobriété et l'efficacité énergétique est en préparation, des entreprises ont pris les devants. Comment préparent-elles la transition énergétique ? Sur quels leviers s'appuient-elles, et pour quels résultats ? Pleins feux sur un sujet d'une actualité brûlante.

Cap sur l'efficacité énergétique

Le fait est inéluctable : sous la pression de la croissance démographique mondiale et de l'élévation des niveaux de vie, la demande d'énergie ne cesse d'augmenter. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande pourrait connaître un accroissement de 35 % entre 2008 et 2035. Dans le même temps, tous les États ou presque se sont engagés par le protocole de Kyoto à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). L'Union européenne a de surcroît défini, depuis janvier 2008, l'objectif dit des "3x20"qui vise, à l'horizon 2020, à réduire de 20 % les GES par rapport à 1990, à diminuer de 20 % la consommation d'énergie, et à faire en sorte que cette consommation soit issue à 20 % d'énergies renouvelables. La France a peu ou prou retenu ces engagements, mais en souscrivant à une ambition supplémentaire : diviser par quatre les émissions de GES d'ici 2050, par rapport au niveau de référence 1990 (facteur 4).

Économies d'énergie : l'industrie en pointe

Ces objectifs pourront-ils être tenus à l'échéance 2020 ? Plus l'échéance se rapproche, plus la probabilité d'atteinte des résultats s'amenuise. L'un des grands mérites du débat sur la transition énergétique est d'avoir remis au premier plan l'enjeu de l'efficacité énergétique. Pour Jean-Paul Mauduy, président de la CCI de région, "la problématique du mix énergétique ne doit pas obérer la question fondamentale de la réduction des consommations d'énergie. L'efficacité énergétique constitue une composante essentielle de la compétitivité des entreprises, *a fortiori* dans un contexte de diminution de l'électricité d'origine nucléaire".

Les acteurs industriels ont eu l'occasion de réaffirmer que l'énergie constitue un facteur clé de compétitivité, et d'exprimer leur attachement aux dispositifs de soutien aux actions d'économies d'énergie. Sous la pression de l'augmentation des prix de l'énergie, les industries les plus énergivores ont d'ailleurs engagé des plans de maîtrise tout à fait significatifs. "Quand la production industrielle progressait de 24 % entre 1993 et 2007, la consommation d'énergie de l'industrie augmentait de seulement 2,7 %. L'intensité énergétique a donc diminué de 17 %, soit une baisse annuelle moyenne de 1,3 %", retraçait ainsi le Commissariat au développement durable en 2011. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) confirme le diagnostic, et en tire les conséquences dans l'élaboration de ses Visions énergétiques 2030 et 2050. Pour répondre

Le caveau Saint-Cyr cultive les économies d'énergie

Thierry Saint-Cyr, repreneur du domaine familial à Anse, en 1983, ne se contente pas de produire des vins du Beaujolais bio. En 1999, lorsqu'il s'agit de construire une nouvelle cave, il choisit des matériaux respectueux de l'environnement et garantissant une bonne isolation afin d'éviter les écarts de température. Il franchit une nouvelle étape dans son espace de commercialisation en lançant en 2011 une démarche Optim'Énergie proposée par la CCI du Beaujolais. "Notre caveau est situé sur une route passante, son enjeu de visibilité est donc très important", commente-t-il. Mais les factures d'électricité étaient à l'aulne de cet enjeu, sans garantir la qualité ni l'efficacité de l'éclairage. À l'issue du diagnostic, le dirigeant suit une grande partie des préconisations. Il change notamment toutes les sources halogènes contre des leds bien moins gourmands en consommation d'énergie, renouvelle les appareils servant à la mise en lumière de la façade, de l'espace de vente et de la cuverie "En éclairant mieux, nous avons réalisé 30 % de consommation en moins !", note le dirigeant d'un domaine qui réalise depuis deux ans un fort développement à l'international grâce à son positionnement bio.

© V. Gout

BEAUJOLAIS

aux enjeux européens, la baisse de consommation d'énergie à l'horizon 2030 devrait être ainsi de 9 % dans l'industrie, quand le résidentiel doit atteindre une réduction de 31 %, le tertiaire 19 %, le transport 17 %, l'agriculture 23 %. "L'industrie a un chemin deux fois moins difficile que les autres secteurs compte tenu des efforts déjà réalisés", note Nordine Boudjelida, directeur régional de l'Ademe Rhône-Alpes.

Une filière énergie particulièrement représentée en Rhône-Alpes

Dans le paysage national, la région Rhône-Alpes occupe une position tout à fait singulière. Très industrialisée, elle absorbe 12 % de la consommation d'énergie totale en France. Rhône-Alpes est aussi une région leader dans la production électrique qui représente 20 % de la production nationale. Elle fournit en particulier, grâce à ses barrages, 40 % de la production hydraulique, 22 % de la production nucléaire avec les quatre centrales de Cruas, de Tricastin, du Bugey et de Saint-Alban, et les énergies renouvelables y effectuent une percée importante. La filière énergie pèse, à elle seule, plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs, et bien davantage en emplois indirects. L'Insee a ainsi mesuré que les deux sites nucléaires de Tricastin et de Marcoule, employant 8 200 personnes, génèrent au total 19 000 emplois. La région accueille en outre un quart des entreprises françaises spécialisées dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, un pôle de compétitivité et des clusters régionaux dédiés, un tissu universitaire, scientifique et technologique reconnu regroupant plus de 2 500 chercheurs. L'Ademe confirme le dynamisme tout à fait unique en France d'une région qui figure au premier rang national, après Paris mais loin devant tous les autres territoires, pour les investissements d'avenir consacrés aux filières photovoltaïques, hydrogène et aux smart grids. "Chaque année, ce sont entre 100 et 150 millions d'euros qui sont affectés par notre direction régionale aux entreprises ou aux centres de recherche, suite aux appels d'offres Ademe. Nous attribuons également entre 1 et 1,5 million d'euros au titre des actions collectives accompagnant l'efficacité énergétique. La force de Rhône-Alpes, c'est sans conteste la qualité de ses acteurs – chambres consulaires, centres techniques, pôles de compétitivité, clusters – qui, tous, se mobilisent autour de projets collectifs destinés à faire avancer les entreprises", poursuit Nordine Boudjelida.

Rhône-Alpes accueille un quart des entreprises françaises spécialisées dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

Objectif : réduire de 10 à 15 % ses consommations

En particulier, le réseau des CCI, depuis 2006, s'est investi dans les actions destinées à promouvoir la maîtrise des consommations d'énergie. Cette initiative a pris la forme du programme Optim'Énergie, soutenu par l'Ademe et le conseil régional. "En ciblant des objectifs très opérationnels – la réalisation d'économies d'énergie –, ces opérations ont très vite recueilli un fort succès", témoigne la CCI de région. Près de 300 visites Énergie ont été réalisées en Rhône-Alpes en 2011 et 2012. Leur bilan apparaît très instructif. Il révèle que, quels que soient les secteurs d'activité concernés – industrie, commerce, tourisme, services – une forte proportion d'entreprises peut atteindre assez aisément 10 à 15 % de réduction sur les consommations, en recourant à des actions immédiates et peu coûteuses.

ZF transforme ses investissements en certificats d'économie d'énergie

Le site ligérien de l'équipementier automobile allemand ZF (74 775 salariés ; CA 2012 : 17 366 M€) est à l'image du groupe en matière de gestion de l'énergie : pionnier et exemplaire. "Les premières actions à Andrézieux remontent en 2005, lorsque tous les éclairages de l'usine ont été remplacés par des tubes électroniques à gradation adaptés à l'intensité lumineuse. La consommation d'énergie liée à l'éclairage est alors passée de 2,7 à 1,1 GWh, et la part associée réduite de 14 % à 6 % sur la facture d'électricité", observent Romain Delorme, responsable maintenance, et Pascal Laurent, chargé de l'énergie sur le site de 440 personnes. "La deuxième action significative s'est traduite par l'installation de systèmes de récupération de chaleur sur les compresseurs. Cette action a permis d'économiser jusqu'à 20 000 euros de gaz par an." Mais le dernier étage de la fusée réside dans la valorisation des économies d'énergie sur chaque projet d'investissement, dossiers menés avec EDEL et la CCI Saint-Étienne Montbrison. L'installation en cours de destratificateurs d'air, qui ont pour objet de renvoyer l'air chaud accumulé au plafond vers le sol, donne ainsi lieu à des certificats d'économie d'énergie couvrant jusqu'à 90 % de l'investissement !

© P. Rouy

SAINT-ÉTIENNE

H3C Énergies joue les précurseurs

La société d'ingénierie grenobloise, créée en 2004, a fait de l'efficacité énergétique son cœur de métier. Elle réalise aujourd'hui entre 60 et 75 % de son chiffre d'affaires auprès du secteur public. "La réglementation thermique 2005, qui a contraint l'État et les collectivités territoriales à procéder à un état des lieux énergétique de leurs bâtiments, a dynamisé le marché", constate Cyril Cachat, directeur associé. Entre 2006 et 2009, la société qui emploie 80 personnes a multiplié les diagnostics énergie sur le patrimoine public (lycées, collèges, bâtiments communaux, hôpitaux…). Elle compte aussi des clients prestigieux, comme le château de Versailles, les opéras Bastille et Garnier. Cyril Cachat relève depuis 2010 un vrai point d'inflexion : "Les acteurs publics passent du diagnostic à la mise en œuvre, et n'hésitent pas à engager des investissements importants sur les systèmes techniques et l'enveloppe des bâtiments pour réduire la facture énergétique de 40 %. Nous les accompagnons en commençant par les sites les plus énergivores avant de généraliser la démarche, parfois sur des établissements dont le retour sur investissement (ROI) s'exerce au terme de 15 à 20 ans. Une démarche différente dans le privé, qui exige plutôt un ROI de trois ans avant d'investir."

© E. Tolwinska

GRENOBLE

Pancosma se dote d'un système de management de l'énergie

Le groupe franco-suisse de fabrication d'additifs pour l'alimentation animale (120 salariés ; CA : 50 M€) était déjà passé maître des certifications qualité (ISO 9001) et management environnemental (ISO 14001). Le voici désormais en phase d'expérimentation de la norme internationale relative au management de l'énergie ISO 50001, grâce à l'opération expérimentale initiée par la CCIR Rhône-Alpes et la CCI de l'Ain. "La norme nous oblige à nous interroger sur les déperditions d'énergie d'un site de fabrication, à repenser nos approvisionnements, à réfléchir en termes d'efficacité et d'optimisation à moyen et long termes", retrace Natalia Diaz, responsable QSE du groupe Pancosma, rattachée géographiquement au site de production de Bellegarde-sur-Valserine (17 personnes). Outre les premiers leviers d'action identifiés à l'issue d'un pré-diagnostic énergie, Natalia Diaz espère procéder, non plus en curatif, mais désormais en préventif, sur tous les postes d'investissement susceptibles d'agir sur les consommation d'énergie, dans l'Ain, mais aussi auprès des sites industriels du groupe en Suisse, en Pologne et au Canada.

AIN

D'autres actions, non immédiates, mais importantes, sont également identifiées. Ce sont celles qui présentent un enjeu majeur en terme de réduction des consommations, avec des temps de retour sur investissement très variables. Ces actions de nature souvent techniques requièrent l'intervention de bureaux d'études hautement spécialisés. Une soixantaine de bureaux d'études sont ainsi référencés par la CCI de région pour intervenir dans le cadre du programme Optim'Énergie. Par exemple, à l'issue d'une visite Énergie réalisée par la CCI de l'Ain auprès d'une société industrielle, un diagnostic poussé des processus thermiques des fours et séchoirs a été conduit par le Cetiat, le Centre technique des industries aérauliques et thermiques, situé à Villeurbanne. Les experts ont préconisé l'installation d'un système de récupération de chaleur pour économiser 4,5 GWh par an de gaz, correspondant à un gain de 150 k€ chaque année. L'investissement, qui montre un taux de retour sur investissement de deux ans et demi, a pu être réalisé, avec des gains très importants à court terme. Dans la Loire, les groupes ZF et Delipapier ont fait preuve du même volontarisme. Ils se sont fixé en terme de management les mêmes objectifs à atteindre qu'au niveau européen – réduire de 20 % leurs GES – en s'attaquant aux gisements d'économie d'énergie et en réalisant des investissements gagnants sur tous les plans.

L'accès des certificats d'économie d'énergie aux PME représente un enjeu fort

Des ressources dédiées

Pour conduire ces opérations pilotes, plusieurs CCI se sont dotées de compétences spécifiques dédiées à l'énergie. C'est le cas depuis 2007 dans la CCI de l'Ain, avec un ingénieur conseil en maîtrise de l'énergie. Les CCI de la Loire, dans le cadre du programme EDEL, disposent d'un poste partagé entre les CCI Roanne-Loire-Nord et de Saint-Étienne-Montbrison. Grâce à cette ressource, elles ont pu engager des actions de sensibilisation, des diagnostics énergie, et promouvoir auprès des entreprises le système des certificats d'économie d'énergie (CEE). En application du Grenelle de l'Environnement, ce dispositif contraint les fournisseurs d'énergie à valoriser financièrement les efforts d'efficacité énergétique réalisés par leurs clients. Pour les entreprises, le versement de ces montants contribue à améliorer les temps de retour sur investissement d'un équipement. Outre cette aide que la valorisation des CEE représente, ce dispositif donne un cadre de bonnes pratiques et de "meilleures techniques disponibles" au travers de ses fiches d'opérations standardisées. L'accès des CEE aux PME représente bien entendu un enjeu fort, et des CCI se sont emparé du sujet. L'objectif a ainsi été atteint pour la société Etiquimpact (voir encadré) suite au dossier instruit par la CCI Nord-Isère. La CCI de la Haute-Savoie a également impulsé en 2011 un programme complet d'accompagnement de l'entreprise sur le volet énergie, de même que dans la Drôme, dont l'approche se double d'expertises sur les rénovations énergétiques du bâtiment (Neopolis).

Expérimenter l'ISO 50001

Enfin, une opération expérimentale au plan régional a démarré, portée par la CCI de région en partenariat avec l'Ademe et deux CCIT, pour accompagner les entreprises souhaitant aller plus loin et instaurer un véritable pilotage de l'énergie. Elle consiste à expérimenter la norme internationale de management de l'énergie, l'ISO 50001. Huit entreprises de la Loire, de l'Ain et du Rhône sont engagées, dont Pancosma (voir encadré). "L'énergie concerne toutes les fonctions dans l'entreprise et impose parfois de revoir les processus. Dans ce cas, il peut être utile d'instaurer un management transversal, confié à un pilote, par exemple un responsable QSE, maintenance ou production", note la CCI de région. Cette opération collective permet donc à des PME ou des ETI de se mettre dans le sillage de quelques grands groupes impliqués tels que, en région grenobloise, Schneider Electric, dont les sites sont certifiés ISO 50001.

Le cas spécifique des entreprises électro-intensives

Le tissu industriel rhônalpin se caractérise par un nombre toujours important d'entreprises dites "électro-intensives", dont le maintien d'activité dépend d'un prix d'accès à l'énergie compétitif. Or ces entreprises ont été identifiées par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), dans son étude d'avril 2013, comme "stratégiques pour l'économie". Fortement représentées dans les filières de la sidérurgie, de la chimie, du papier-carton, des fibres textiles, elles servent en aval d'autres secteurs industriels tout aussi cruciaux, comme l'automobile, l'aéronautique, la construction, l'emballage. Pour ces entreprises, le coût de l'électricité représente l'une des dépenses les plus importantes, et leurs dépenses d'énergie peuvent être jusqu'à cinq fois plus élevées que la moyenne de l'industrie. Elles sont plus exportatrices que la moyenne – la moitié de leurs ventes se font à l'international, contre 38 % pour l'ensemble des entreprises. L'étude de la DGCIS relève notamment que "compte tenu de l'importance stratégique de ces entreprises, les États ont mis en place des aménagements tarifaires leur accordant de fortes réductions". Mais, en France, "les menaces que les règlementations actuelles et futures font peser sur les coûts d'électricité des entreprises électro-intensives risquent de diminuer encore leur compétitivité et de les exposer davantage à la concurrence internationale". Un vrai danger, car si ces entreprises à forts enjeux sont encore représentées en Rhône-Alpes, leur poids sur l'ensemble du territoire est loin de satisfaire les besoins de l'industrie nationale, ce qui creuse le déficit commercial français.

Leztroy Restauration : sobre en énergie, mais goûteuse

© G. Piel

HAUTE-SAVOIE

C'est l'histoire de trois chefs issus de la restauration collective qui en avaient assez de réassembler, déconditionner, reconditionner des produits arrivés tout prêts en cuisine. Pour retrouver le contact avec les produits frais, issus des filières d'élevage et de maraîchage locales, Michel Grebot, Jean-Remy Oriol et Serge Sandrin ont décidé en 2008 de créer leur propre société de restauration collective bio, Leztroy Restauration. Pour donner de la cohérence à leur projet, ils ont investi 1,6 M€ dans une cuisine de production exemplaire à La Roche-sur-Foron. Son bilan énergétique, grâce à une toiture végétalisée, des panneaux solaires, un chauffage par aérothermie, une isolation par laine de bois, est performant, comme l'optimisation de la ressource eau et le recyclage des déchets. "Notre production augmente constamment, avec une consommation d'énergie toujours aussi peu élevée", constate, satisfait, Michel Grebot, qui a d'ailleurs opté pour la cuisson lente basse température, peu consommatrice en énergie et respectueuse du produit. La société en forte croissance (4 000 repas par jour, 72 salariés) compte bien désormais dupliquer son modèle.

© J. Delmarty

DRÔME

L'Herbier du Diois, aux essences du bio

Dans la vallée du Diois, au cœur du parc naturel régional du Vercors, se niche, dès 1979, l'Herbier du Diois, sous la forme d'une exploitation de plantes aromatiques biologiques. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, mais l'esprit est resté le même, et c'est le fils de l'une des deux familles hollandaises d'origine, Tijlbert Vink, qui a repris et développé l'entreprise (35 salariés, CA : 15,5 M€). Près de 350 variétés de plantes sont proposées, traitées, conditionnées ici, dont certaines cultivées sur place, pour les secteurs du cosmétique, de la parapharmacie, de l'agroalimentaire. Les bâtiments sont à l'image de la philosophie du dirigeant, c'est-à-dire, "à énergie positive". Dotés de 1 900 m² de panneaux photovoltaïques, ils ont requis près de 600 k€ d'études et des mois de réflexion pour concevoir des espaces "qui produisent, sans détruire l'environnement". Tous les matériaux sont naturels, à base de paille et de bois. Une utilisation efficace de la géothermie permet une climatisation presque sans utilisation d'électricité. De même, en atelier, chaque machine est équipée d'un compteur afin d'optimiser les consommations. "Nous avons réussi le pari, rare dans l'industrie, d'être producteurs d'énergie", observe Tijlbert Vink.

© F. Ardito

NORD-ISÈRE

Etiquimpact ouvre une nouvelle ère

Lorsque l'imprimerie de Luzinay (3 personnes ; CA : 800 K€) décide d'investir dans deux groupes de refroidissement, c'est sous l'angle de la nécessité. L'équipement, vieillissant, provoquait des pannes qui pénalisaient la production d'étiquettes adhésives pour l'agroalimentaire, le cosmétique, la chimie. "J'ai pris contact avec le fournisseur, qui m'a annoncé un coût de 21 000 €", témoigne sa dirigeante Ghislaine Tranchand. Elle se tourne alors vers d'une société spécialisée qui propose d'associer aux groupes froids un système ingénieux de récupération de chaleur pour chauffer les ateliers. "Mais le devis s'élevait cette fois à 25 000 € !" Qu'à cela ne tienne, un contact avec la CCI oriente la dirigeante vers la solution. L'entreprise perçoit d'abord une subvention de 3 241 € du conseil régional au titre d'une "technologie propre et sobre", et monte un dossier pour obtenir un certificat d'économie d'énergie, qui s'élève à 1 484 €. Au final, le coût total retombe à 21 000 €, mais cette fois, grâce aux économies réalisées – moins 30 % sur les factures d'électricité et de gaz – la perspective de retour sur investissement est de huit ans. La dirigeante n'hésite plus. Mieux, elle a le sentiment de préparer l'avenir, notamment pour son fils de 23 ans qui a désormais rejoint l'entreprise.

Réduire ses consommations suppose de porter le fer sur l'efficacité énergétique. Sur le front des économies d'énergie, le monde économique avance sans faillir, grâce à deux facteurs : la volonté d'entreprises pionnières soucieuses d'anticiper la transition énergétique et d'investir dans des objectifs ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, et la préoccupation d'autres entreprises face à l'augmentation constante des prix de l'énergie et leur détermination à en assurer la maîtrise. Ces efforts ne sauraient être l'arbre qui cache la forêt et restaurer à eux seuls la compétitivité globale des entreprises. Mais, comme le rappelle Jean-Paul Mauduy, président de la CCI de région, "il existe encore un potentiel non négligeable de gisements d'économies d'énergie à exploiter. Cependant, il est soumis à de plus fortes contraintes économiques, les coûts de diminution des consommations n'étant pas linéaires. Il est donc indispensable de prévoir des mesures d'accompagnement des entreprises tant au niveau technique que financier et c'est ce que nous nous employons à faire avec l'ensemble des CCI de Rhône-Alpes, et le soutien indispensable de l'Ademe et de la Région". Parce que la maîtrise des consommations de l'énergie, comme toutes les mesures destinées à améliorer la compétitivité, ne doivent plus attendre ! ■ E. Ballery

Delipapier imprime sa marque sur les économies d'énergie

Delipapier, filiale du groupe italien Sofidel spécialisé dans la fabrication de ouate de cellulose pour les essuie-tout, le papier hygiénique, les mouchoirs, compte trois usines en France, dont une à Roanne qui emploie 100 personnes. L'énergie représente le deuxième poste de coût, juste derrière la pâte de cellulose. "Notre groupe se veut exemplaire. Il s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de CO_2 de 17 % entre 2013 et 2020, et son site de Nancy compte parmi les moins énergivores d'Europe", commente Vincent Domart, responsable d'établissement. De multiples actions d'optimisation ont donc été mises en place. Tous les investissements sur les processus sont réfléchis en amont pour contribuer aux objectifs de réduction d'énergie, et sont valorisés par des aides Ademe ou des certificats d'économie d'énergie, en lien avec la CCI Loire-Nord et EDEL. Des partenariats avec une école d'ingénieurs ont été engagés pour étudier l'introduction de moteurs à variation de vitesse, plus économes, et l'éclairage des bâtiments a été entièrement revu. "Bien loin d'actions lancées au coup par coup, nos initiatives répondent à une stratégie mûrement réfléchie, pour penser l'avenir."

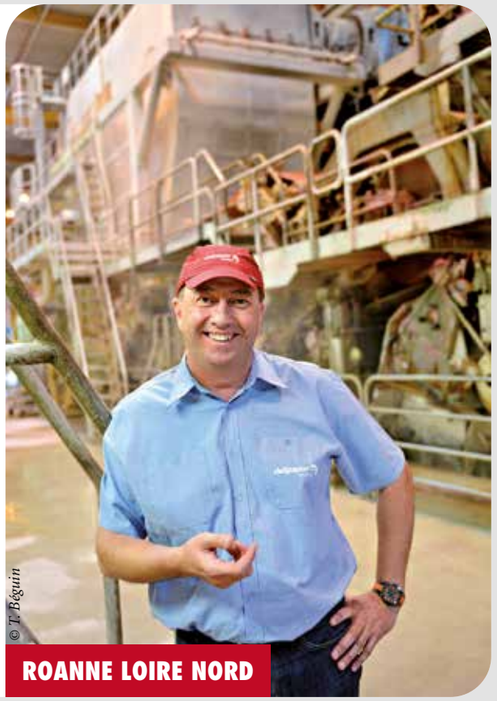
© T. Béguin

ROANNE LOIRE NORD

Ugitech investit sur le long terme

Ugitech (2 000 personnes ; CA 2012 : 700 M€), spécialiste des produits longs en acier inoxydable et filiale du géant allemand Schmolz & Bickenbach, dispose de sept unités de production en Europe. Le siège, le centre de développement et le plus grand site de production sont basés à Ugine, en Savoie. "Notre stratégie consiste à nous différencier sur des produits de plus en plus techniques, pour répondre aux nouveaux marchés mondiaux comme l'automobile, le bâtiment, l'aéronautique…", analyse son dirigeant Patrick Lamarque d'Arrouzat. Une nécessité, quand la hausse des prix de l'énergie soulève des inquiétudes. Ici, la facture annuelle s'élève environ à 26 M€, soit environ 13 % de la valeur ajoutée. Dès lors, le site fait feu de tout bois pour maîtriser ce poste : valorisation des certificats d'économie d'énergie, mesure fine des consommations, réalisation d'un bilan carbone pour tracer les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre. "En recyclant 75 % des matières premières, nous avons réussi à économiser 600 000 tonnes de CO_2, et 500 000 tonnes par l'utilisation du frêt ferroviaire". Le site a en outre installé 1 200 m² de panneaux photovoltaïques en 2012 pour valoriser la superficie de sa toiture. Une vision à long terme, puisque le temps de retour sur investissement est estimé à 20 ans.

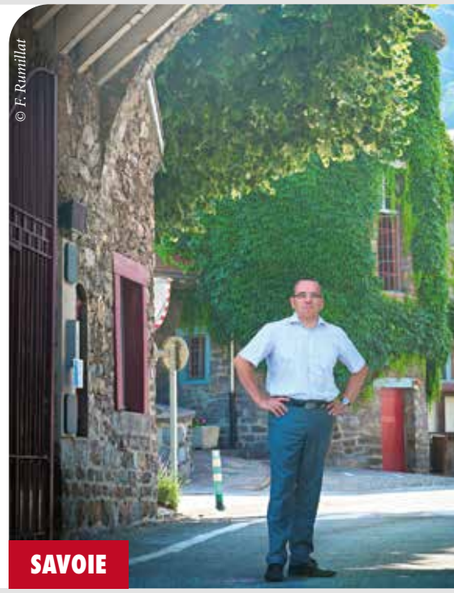
© F. Ramillat

SAVOIE

Énergie : une position française en demi-teinte

La France consomme environ 250 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) d'énergies primaires (pétrole, gaz, charbon, électricité, énergies renouvelables électriques et thermiques) par an. L'Hexagone est loin d'être autonome dans ses ressources, puisqu'il produit 130 millions de tep réparties entre l'énergie nucléaire (75 %) et les énergies renouvelables (25 %). En 2012, la facture énergétique a ainsi atteint un niveau record de 67,8 milliards d'euros (plus de 3 % du PIB), largement imputable à l'importation de pétrole et de gaz. L'économie française se trouve ainsi extrêmement exposée à la variation des prix des énergies importées.

En revanche, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la France obtient de meilleurs résultats sur le critère des émissions de gaz à effet de serre. Si un habitant de l'Union européenne émet en moyenne 7,7 t de CO_2 en 2008, la moyenne française se situe à 5,5 t. Ce chiffre est très inférieur à l'Allemagne (9,8 t), qui a relancé les centrales à charbon suite à la décision d'abandon du nucléaire, au Royaume-Uni (8,3 t), à l'Italie (7,4 t) et à l'Espagne (7,7 t), et trois fois plus faible qu'aux États-Unis ou en Australie. En quantité de CO_2 par unité de PIB, "la France affiche la deuxième performance de l'Union européenne à 27, derrière la Suède où nucléaire et hydraulique sont très développés", relève l'AIE. Ce classement est dû au choix de l'énergie nucléaire dans les années 60 pour pallier les risques d'approvisionnement en pétrole. La production électrique de cette source d'énergie est ainsi passée de 15 TWh en 1973 à 442 TWh en 2011. Cette spécificité française explique aussi en grande partie un prix de l'électricité inférieur au prix moyen européen, et la situation exportatrice de la France en électricité (3 milliards d'euros d'excédent en 2011). Son principal enjeu est aujourd'hui de réduire encore sa dépendance énergétique et ses émissions de CO_2 en diversifiant et en développant ses sources d'énergies renouvelables, à coûts maîtrisés.

Évolution de la consommation d'énergie finale par secteur, en France

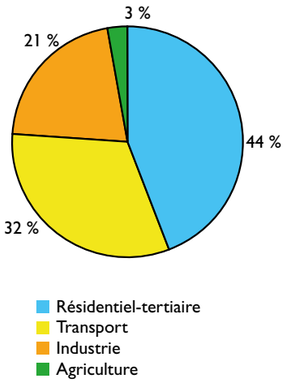

Source : service statistique du ministère du développement durable.

Quels sont les secteurs les plus fortement consommateurs d'énergie ? Les secteurs résidentiel et tertiaire ressortent au premier rang, essentiellement pour le chauffage, à 44 %. Immédiatement après vient le transport, à 32 %, puis l'industrie, à 21 %, et enfin l'agriculture, à 3 %. Un hiver froid, un printemps frais et pluvieux peuvent à eux seuls creuser le déficit commercial français et mettre en surchauffe la production et les réseaux de distribution d'énergie. Un constat qui souligne les impacts des politiques de rénovation énergétique des bâtiments.

Évolution de la consommation d'énergie primaire par énergie, en millions de tep

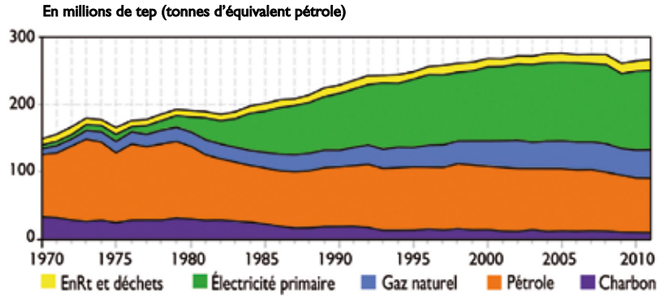

Source : SOES, bilan énergétique de la France en 2011.

Une analyse de la consommation d'énergie primaire montre que des transformations profondes ont été enregistrées depuis les chocs pétroliers des années 70. La part du charbon est ainsi passée de 15 % à moins de 4 % de la consommation globale entre 1970 et 2010, celle du pétrole de 68 % à 31 %, quand la part du gaz a été multipliée par deux (7 à 15 %), et celle de l'électricité a bondi de 4 à 44 %.

Ce dossier, édité par la Chambre de commerce et d'industrie de région Rhône-Alpes, est diffusé par neuf CCI rhônalpines : Grenoble, *Présences* (34 000 ex.), Haute-Savoie, *Impulsion* (31 500 ex.), Savoie, *Partenaires Savoie* (26 400 ex.), Ain, *Grand Angle 01* (22 000 ex.), Drôme, *L'Économie drômoise* (20 500 ex.), Nord Isère, *Nord-Isère économie* (14 400 ex.), Roanne Loire Nord, *Roanne éco* (8 500 ex.), Beaujolais, *Entreprendre en Beaujolais* (6 000 ex.), Saint-Étienne Montbrison, *www.saint-etienne.cci.fr.*

Contact : *Présences.* Tél. : 04 76 28 28 76
Le dossier est consultable en ligne sur : www.rhone-alpes.cci.fr

Rendez-vous au Salon de l'Entreprise

Jeudi 24 octobre à ParcExpo

de 9h à 20h

C'est autour d'une thématique gourmande que la CCI du Beaujolais a choisi cette année d'organiser le 3ème salon de l'Entreprise. « Gastronomie et entreprise, l'Art des Chefs » : une reconnaissance de la Table comme lieu de décision à laquelle le Beaujolais apporte sa contribution !

Ce salon, rendez-vous désormais incontournable, accueille une centaine d'exposants et s'adresse à un visitorat de professionnels, entrepreneurs, commerçants à la recherche de nouveaux partenaires, fournisseurs ou clients locaux et régionaux. Il est ouvert également aux porteurs de projets, créateurs ou repreneurs.

Un village numérique

Nouveauté cette année, à l'entrée de ParcExpo, cette initiative de la Jeune Chambre Économique en partenariat avec la CCI permettra aux visiteurs de rencontrer les prestataires du Beaujolais spécialisés dans l'économie numérique.

Une boutique sensorielle

Animée par le service commerce, elle sera comme l'an passé le point de rencontre des commerçants pour une présentation des tendances du marketing autour des cinq sens. Des surprises leur sont réservées au cours de cette journée.

Un Show-room Made in Beaujolais

Il offrira aux visiteurs une découverte des produits et savoir-faire locaux.

La remise des Trophées

À 18 h 30, les "Millésimés", acteurs économiques du territoire distingués dans l'année recevront le Trophée Excellence 2013.

Tout au long de la journée, le Salon proposera des ateliers et conférences

24 ateliers d'experts, de 10 h à 17 h

- Le droit de préemption commercial
- Les bonnes recettes pour développer son commerce
- Comment préparer sa retraite et optimiser sa gestion de patrimoine ?
- Les 10 clés de la création
- Entreprendre au féminin
- Pourquoi intégrer un club innovation et international ?
- Industriels, comment communiquer sur vos métiers ?
- Réduire et recycler ses déchets
- Le financement de la reprise d'entreprise
- Votre commerce sera-t-il accessible à tous en 2015 ?
- Quelles clés pour élaborer votre document unique ?
- Les paiements électroniques à l'international, risque ou opportunité ?
- Comment optimiser votre budget formation ?
- La médiation, une alternative au règlement des différends
- Comment se protéger contre le vol et l'incendie ?
- Les opportunités de la sous-traitance aux ESAT
- Sécurisez vos échanges en ligne avec Chambersign
- Santé et prévention au travail
- Les solutions logistiques : routier fluvial et aérien
- Les alternatives aux énergies traditionnelles
- Contrat de génération, emplois d'avenir, quel dispositif pour recruter un jeune ?
- Restauration et métiers de bouche, filière à succès
- Le financement des besoins en fonds de roulement

3 conférences

- **11 h 30** La Gastronomie française : l'excellence d'un savoir-faire et d'un savoir-être
- **16 h 30** Le bon goût Made in France s'exporte : de l'industrie manufacturière à l'agroalimentaire : recettes du succès
- **17 h 30** Comment naissent les idées ? Le point de vue des chefs en cuisine et en industrie

Un dîner gastronomique

Préparé par trois chefs étoilés du Beaujolais, il clôturera cette manifestation à 20 h 30.
Sur réservation au 04 74 62 73 00.

Venez à la rencontre
du monde économique du Beaujolais

Plan et liste non contractuels

Menu Affaires

100 exposants
Espace de rencontres professionnelles
Boutique sensorielle
Village numérique

Pour Les Gourmets

3 espaces restauration sont à votre disposition
de 11 h 45 à 14 h 30

TRAITEUR B. BERTRAND & FILS

nosbonsplats chezvous.com

Un salon organisé par la CCI BEAUJOLAIS

Avec le soutien de

Caisse d'Epargne Rhône Alpes · Groupama Toujours là pour moi. · Banque Populaire Loire et Lyonnais · Rhône-Alpes · Syndicat mixte du Beaujolais

Plus de 100 exposants
répondent à vos questions

	N° STANDS
CCI ACCUEIL	
AGIR AVEC ELLES	1-2
CLUSTER BEAUJOLAIS	2
BEAUJOLAIS BUSINESS ANGELS	4
COURANT 812	5
PARC EXPO/PORT	6
ASSURANCE DUPUIS	7
PEPINIERES D'ENTREPRISES	8
INITIATIVES BEAUJOLAIS	9
MEDEF	10
S T V B	11
ESPACE ENTREPRENDRE	12
ERAI	13 -14
JEUNES AMBASSADEURS DE LYON	
CLUB DES ENTREPRENEURS	
POUR LES AÉROPORTS DE LYON	
CHAMBRE DE METIERS	15
ET DE L'ARTISANAT	
AVEC	16
ADEFIM RHODANIENNE	17
CLUBS D'ENTREPRENEURS	18
OFFICES DE TOURISME	19
CIC LYONNAISE DE BANQUE	20
BTP RHONE	21
CAISSE D'EPARGNE RHÔNE-ALPES	22
ACCELR GIE	23
GARDETTE INDUSTRIE	24 - 25
LBI NT	26
CENTRE D'AFFAIRES SCRIBES	27
GROUPAMA	28
PEUGEOT-NOMBLOT	29
ORDRE DES AVOCATS	30
AMALLIA	31
ETS BIBET & FILS	32
HABITAT BEAUJOLAIS	33
VAL DE SAONE	
CERFRANCE RHONE	34
BNP PARIBAS	35
HOTEL AMBIANCE	36
HERGOTT ET FARABOSC	37
CENTRE DE GESTION DU STRESS	38
PROCELEC	42
ATVI	43
LES BUREAUX D'AVILA	44
ARTEO'GRAPH	45
BAT 3A	46
LE PATRIOTE	47
SOTRADEL	48
SELPRO	49
GENDARMERIE NATIONALE	50
SDIS - POMPIERS	51
HUILERIE BEAUJOLAISE	52
SOMEFI	53
PASQUIER - FAVRE	54 - 55
EKLLOR	56 - 57
AUTOCARS MAISONNEUVE	58
VINS DESCOMBE	59
ELITE IMMOBILIER	60
ESAT ANNE MARIE BEDIN	61
CITROEN -THIVOLLE	62
SYNDICAT MIXTE	63 - 64
DU BEAUJOLAIS	
SIGNAMARA	65
CCI FORMATION	66
MISSION LOCALE	67
APPLIBOX	68
RAGOT STORES	69
ACRT - ALLEO	71
DG PROMO	72
ACRT - ALLEO	73
CCI-QUALITE-SECURITE	
ENVIRONNEMENT	74
SOCIETE GENERALE	75
COMPAGNONS DU DEVOIR	77
ACROBART	78
ISARA LYON	79
AVM	81
CONSEILS ET CREDITS	82
SEGUIGNE ET RUIZ	87 - 88
BANQUE POPULAIRE	89
RENAULT - THIVOLLE	90
UNIVERSITE LYON 3	91
TRIBUNAL DE COMMERCE	92
FEDERATION DES ASSOCIATIONS	93
DE COMMERCANTS	
BANQUE DE FRANCE	94
COFACE	95
INPI	96
NEWSPACK	97-98-99
CCI 4I	100-101

Le Village numérique, une initiative de la JCE en partenariat avec la CCI

EBAZTEN	CÉDRIC GROS	THOMAS LACROIX
AJ2L	ADOSIS	YBIZEN
CANON	LOGIQUE WEB	APPLIBOX
SACOD	MAKINGCOMM	GROUPE LA POSTE
EXTENSION GRAPHIQUE	WIPHYSE	CONNEXION

En savoir plus : www.beaujolais-cci.com/salon

La biomasse, une énergie d'avenir pour le Beaujolais

Lors des réflexions et travaux préalables à sa création, le Cluster Beaujolais® a été identifié comme l'espace collaboratif des différentes parties-prenantes concernées par la production d'énergies renouvelables issues de la ressource biomasse du Beaujolais : agriculture, sylviculture, viticulture, élevage, déchets des industries agroalimentaires, autres déchets « industriels », déchets ménagers, restauration et cantines scolaires…

Dans ce contexte les 19 et 20 juin derniers, une mission de benchmark a été organisée autour de la visite de trois sites dont un en Suisse. Les participants à cette rencontre, tous porteurs de projets en phase de réflexion, étaient issus d'organisations locales comme l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Communauté de Communes de Beaujolais Val-de-Saône ainsi que d'entreprises locales.

Après un premier contact avec Biogaz Vallée, le Cluster Français de la méthanisation, ce sont deux unités remarquables de méthanisation qui ont été visitées : Agrivalor à Ribeauvillé (Alsace), et Ecorecyclage à Lavigny (Suisse).

Le site de Ribeauvillé alimente notamment en chaleur le Spa du Casino Barrière, distant de un kilomètre, et celui de Lavigny produit du biogaz carburant pour véhicules. A l'échelle du territoire Beaujolais et à l'image de ces deux exemples, l'implantation de sites de méthanisation ouvre des perspectives intéressantes en lien avec les activités locales liées au tourisme, ou avec le développement de zones d'activité…

Partenaire de l'opération, la Chambre d'Agriculture du Rhône a lancé une étude visant à identifier sur le territoire Beaujolais les gisements potentiels de biomasse (localisation, volumes, types de déchets). L'objectif visé est l'élaboration d'une cartographie de ces gisements sur l'ensemble du territoire, afin de valoriser à terme ceux qui ne le sont pas encore, notamment par le développement d'unités de méthanisation.

Les travaux et échanges se poursuivront dès le second semestre 2013 par la réunion de plusieurs spécialistes en groupe de travail animé par le Cluster Beaujolais®. ■

Contact : Christophe Blanc
cblanc@villefranche.cci.fr

2e soirée interclubs 400 entrepreneurs à Frontenas !

L'aérodrome de Villefranche-Tarare accueillait ce mardi 9 juillet la deuxième soirée des clubs d'Entrepreneurs du Beaujolais Val-de-Saône. 400 personnes avaient répondu à l'invitation de Noël Comte, Président de la CCI pour cette manifestation estivale très conviviale.

« La CCI du Beaujolais a pris l'initiative de mailler le territoire de clubs d'Entrepreneurs. Ensemble, nous avons ainsi réussi à créer les conditions favorables à l'indispensable lien social source de solidarité et de pérennité économique. Un vrai passeport pour le chef d'entreprise » commentait Noël Comte.

Les Clubs du Beaujolais Val-de-Saône, initiés par la CCI rassemblent plus de 700 hommes et femmes, chefs d'entreprises. Des rencontres régulières autour d'un thème, d'un conférencier ou d'une visite d'entreprise au cours de laquelle chacun découvre souvent des richesses cachées, des savoir-faire inconnus, ou des expertises à solliciter, la proximité, sont les clés du succès de cette formule plébiscitée en Beaujolais.

La soirée était sponsorisée par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, les Vins Descombe (Saint-Etienne-des-Oullières), le groupe Thivolle (Villefranche) et les établissements Nomblot (Villefranche).

En savoir plus :
www.entreprendre-beaujolais-valdesaone.fr
Retrouvez les images de cette rencontre sur
www.ccibeaujolaistv.fr/

Les Clubs territoriaux
- Beaujolais Val de Saône, créé en 2008 animé par Georges Cornaton
- Val d'Azergues, créé en 2009 animé par Gérard Vandamme
- Anse/Limas, créé en 2010 animé par Jean-Louis Martinez
- Région de Beaujeu, créé en 2011 animé par Jean-Michel Guillemot

Les clubs sectoriels
- Club Ressources Humaines animé par Myriam Cadi
- Club International animé par Pierre Casoli
- Club Qualité-Sécurité-Environnement animé par Noël Ballay
- Club Made in Beaujolais animé par Jean-Pierre Martin

Les réseaux
- Beaujolais Initiatives, créée en 1996 présidé par Jean-Pierre Martin
- Beaujolais Business Angels, créée en 2010 présidé par Claude Martin
- Club des Président des UC, créé en 2006 présidé par David Kyrszak
- Cluster Beaujolais, créé en 2007 présidé par Jean-Baptiste Maisonneuve

La CCI du Beaujolais votre partenaire formation

Pensez à votre droit individuel à la formation ! D.I.F.

LANGUES
- **Total Immersion in the Beaujolais :** November 18th au 22 nd
- **Semaines intensives pour scolaires :** du 21 au 25 octobre
- **Anglais, Allemand, Espagnol, Italien dans votre entreprise**
- **Cours collectifs pour tous en journée ou soirée**
- **Semaines intensives pour adultes toute l'année**
- **Tests TOEIC et BULATS**

COMMERCE INTERNATIONAL
- **Les règles Incoterms 2010 :** 25 octobre
- **La douane et l'entreprise :** 18, 19 et 26 novembre
- **Crédits documentaires et autres sécurités de paiement :** 9 et 10 décembre

BUREAUTIQUE & WEB MARKETING
- **Powerpoint fonctions de base :** 7 novembre
- **Je me mets à l'informatique :** 15 et 20 novembre
- **Word faux débutants :** 18 et 25 novembre
- **Excel faux débutants :** 19 et 26 novembre
- **Windows :** 21 novembre
- **Créer un site internet simple avec des logiciels gratuits :** 25, 26 novembre et 6 décembre
- **Word fonctions de base :** 26 novembre et 3 décembre
- **Excel fonctions de base :** 9, 16 et 19 décembre
- **Outlook fonctions de base :** 12 décembre
- **Gérer ses photos facilement (avec un logiciel gratuit) :** 12 décembre

GESTION - COMPTABILITE
- **Les déclarations sociales :** 22 octobre
- **Elaborer des tableaux de bords financiers :** 5 et 12 novembre
- **Finance pour non financier :** 19 et 26 novembre
- **Etablir ses comptes de fin d'exercice :** 19, 25, 28 novembre et 5 décembre
- **Les bases de la paie :** 2, 3 et 10 décembre
- **Perfectionnement à la fiscalité d'entreprise :** 12 et 19 décembre
- **Approfondissement de la paie :** 13 et 17 décembre

VENTE ET RELATION CLIENT
- **Réussir sa stratégie marketing pour mieux vendre :** 14 et 15 novembre
- **Gérer les réclamations au téléphone :** 28 et 29 novembre
- **Vendre par téléphone :** 2, 3 et 10 décembre

RESSOURCES HUMAINES
- **La prévention des risques psychosociaux :** 18 et 25 octobre
- **Exercer le rôle de tuteurs/maître d'apprentissage :** 22 octobre
- **La gestion administrative du personnel :** 18 et 25 novembre
- **Optimiser vos compétences tutorales :** 26 novembre

MANAGEMENT
- **Gestion des tensions et des conflits :** 21 et 22 novembre
- **Chefs d'équipe - Animez avec efficacité :** 2, 3 et 4 décembre

HYGIÈNE – SÉCURITÉ
- **Sauveteurs Secouristes du Travail :** 9 et 10 décembre
- **Les règles d'hygiène alimentaire dans la restauration :** 16 et 17 décembre

COMMUNICATION
- **Formations de formateurs :** 19, 20, 28 et 29 novembre
- **Optimiser son temps et ses priorités :** 2, 3 et 16 décembre
- **Prendre la parole en public :** 9, 10 et 19 décembre
- **Concevoir et rédiger des écrits professionnels :** 12, 13 et 19 décembre

COMMERCANTS
- **Word perfectionnement :** 8, 10, 15 octobre (en soirée)
- **Excel perfectionnement :** 5, 7 et 14 novembre (en soirée)
- **Décors de vitrines :** 18 novembre (journée)
- **Paquets cadeaux :** 25 novembre (journée)
- **Anglais :** dates à définir

Retrouvez toutes nos formations sur :
www.beaujolais-cci.com

Pour plus d'information, toute notre équipe est à votre disposition au 04 74 62 95 89 !
E-mail : formation@villefranche.cci.fr
Notre centre est certifié ISO 9001

Certifié par BCS ISO 9001

CCI formation
CCI LYON CCI BEAUJOLAIS CCI ROANNE LOIRE NORD

CCI BEAUJOLAIS

Salon de l'ENTREPRISE

PARCEXPO VILLEFRANCHE

3e édition

ENTRÉE LIBRE

jeudi 24 octobre 2013

de 9 h à 20 h

100 exposants
Ateliers-conférences
Village numérique

Photos Shutterstock

Gastronomie et entreprises, l'Art des chefs

www.beaujolais-cci.com/salon

AVEC LE SOUTIEN DE

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

Groupama
Toujours là pour moi.

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

Rhône Alpes

Syndicat mixte du BEAUJOLAIS